

# SONNAZ

BULLETIN MUNICIPAL 2023



# S O M M A I R E

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les annonceurs et les personnes ayant transmis des photos qui ont permis l'édition de ce bulletin.

## BULLETIN MUNICIPAL 2023

Parution Février 2023

Directeur de la publication :

Daniel ROCHAIX, Maire de Sonnaz

Comité de rédaction :

Daniel ROCHAIX, Ellane ROULET,  
Dominique DUVAL, Françoise ENGELMANN,  
Béatrice PERRET, Christel ROCHAIX

**Crédit photos :** 1<sup>ère</sup> de couverture  
Gérard DANGE - "L'Avenir de l'Humanité"  
1<sup>er</sup> prix concours photo  
sur le thème "Photos insolites"

Conception - Réalisation :  
Pastel Impression - 73190 Saint-Baldoph - 04 79 28 22 08



**MAIRIE DE SONNAZ**



Square François Jarret  
73000 Sonnaz



04 79 72 00 32



mairiedesonnaz@orange.fr



**www.sonnaz.fr**



**Secrétariat de la Mairie  
ouvert au public :**

- Lundi, Mercredi, Vendredi  
de 13 h 30 à 17 h 15
- Mardi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 8 h 00 à 11 h 30



*N'hésitez pas à vous abonner  
à la page de Sonnaz  
pour suivre les actualités  
de la commune.*

● Le mot du Maire .....	p. 1
● Finances .....	p. 2 à 3
● Travaux .....	p. 4 à 7
● Fleurissement .....	p. 8 à 9
● Infos municipales .....	p. 10 à 28
● Vie de l'école .....	p. 29 à 31
● Etat Civil .....	p. 32 à 33
● Bibliothèque .....	p. 34
● Vie Associative .....	p. 35 à 55

*Les articles de la Vie Associative sont rédigés par les Associations elles-mêmes.*



Photo : Armand LECERCLE - "Le temps s'écoule"  
2<sup>ème</sup> prix concours photo

Après deux ans d'interruption liée à la crise sanitaire, nous avons pu à nouveau faire la cérémonie des vœux en présentiel cette année. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels de santé, des acteurs de la solidarité et des agents municipaux qui, lors de cette crise sanitaire, ont su assurer la continuité d'un service public de qualité. Aujourd'hui, la Covid 19 subsiste, nous avons appris à vivre avec. Néanmoins, soyons vigilants et continuons à nous protéger.

Le bien-vivre à Sonnaz, encore une fois, a été récompensé : la commune a été désignée, dans sa catégorie, comme la 1<sup>ère</sup> commune de Savoie où il fait bon vivre et la 10<sup>ème</sup> au niveau national.

Le projet phare du mandat, qui sera terminé pour la rentrée scolaire 2023, est la construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire. Le rôle des élus est d'anticiper l'avenir, de préparer leur commune aux enjeux de demain et de répondre aux demandes en termes de services ou d'infrastructures. C'est avec cette vision que le conseil municipal a confirmé la construction de l'école maternelle au sein même du groupe scolaire existant et ce fidèlement aux engagements déclinés dans notre profession de foi de mars 2020.

Le coût total de l'opération est de 2.7 M€, financés par un emprunt de 1.4 M€, les fonds propres de la commune et les subventions.

A la rentrée de septembre 2023, professeurs et élèves bénéficieront de locaux adaptés répondant aux besoins d'un enseignement de qualité. Lieu de culture, lieu d'instruction, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien. J'espère que ces futurs locaux leur apporteront un cadre d'évolution qu'ils sauront, j'en suis persuadé, s'approprier et respecter.

Construire une école, l'aménager, lui donner vie est sans doute le geste le plus stimulant qui soit dans une vie d' élu : c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur l'avenir, certainement le plus beau projet pour une commune. Voir se concrétiser aujourd'hui cette construction est une véritable fierté pour l'équipe municipale et en tant que maire, je vis ces instants comme un honneur et un privilège. Avec ce nouveau bâtiment, la commune de Sonnaz se dote d'un équipement moderne, respectueux de l'environnement et des normes de sécurité.

Le conseil municipal de Sonnaz a souhaité instaurer une instance de dialogue avec les enfants, adaptée à leur âge, pour leur permettre de donner

leur avis sur le fonctionnement de leur commune et de porter des projets en direction de la jeunesse sonnazienne, afin qu'ils deviennent des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs : un Conseil Municipal des enfants, composé de 3 filles et 3 garçons représentant par binôme les classes de CE2, CM1 et CM2, a été élu. Les jeunes conseillers élus s'engagent à œuvrer pour l'intérêt général et le bien de tous, représenter les enfants auprès des élus adultes, être présents aux réunions préparatoires, aux commissions de travail, aux conseils municipaux des enfants et aux événements municipaux, être force de proposition et de réalisation de projets. Ceux-ci sont nombreux : mise en place d'une boîte à livres, lutte contre le gaspillage alimentaire, implantation d'un composteur pour valoriser les déchets de la cantine, création de petits jardins de cultures partagés, opération « Nettoyons la nature », initiative en faveur de l'opération « Eau climat, on agit »... Les propositions collent bien aux préoccupations actuelles : protection de l'environnement, sécurisation, création de liens inter-générationnels.

Devant les difficultés que nous connaissons, la coopération communautaire est une des plus belle pistes à explorer. Aucun projet ne peut se faire seul, par et pour une seule commune. C'est une autre façon, indispensable, de gérer sa propre commune, une gestion intégrée à celle des communes voisines et à celle plus globale du territoire. On peut l'appeler mutualisation, prise de compétence, coopération intercommunale, mais elle doit exister obligatoirement. Alors, battons-nous pour agir ensemble !



En cette période compliquée, je suis néanmoins résolument optimiste. Un écrivain du 19<sup>ème</sup> siècle disait :

**« S'instruire des leçons du passé, en garder soigneusement les fruits et y ajouter les efforts du présent, c'est aussi travailler pour l'avenir ; car tout passé avant d'éclorre a été une espérance, il a eu sa raison d'être, et a laissé quelque chose d'accompli et plus de choses encore à accomplir ».**

Au nom du conseil municipal, tous mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur et d'épanouissement personnel pour vous et ceux qui vous sont chers. Également des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets et pour notre commune des vœux de solidarité et de fraternité. Excellente année 2023 !

Daniel ROCHAIX,  
Maire de Sonnaz

# LE BUDGET DE LA COMMUNE

Nous faisons face à une crise mondiale, avec les évènements qui se passent en Ukraine, crise dont nous subissons les contrecoups.

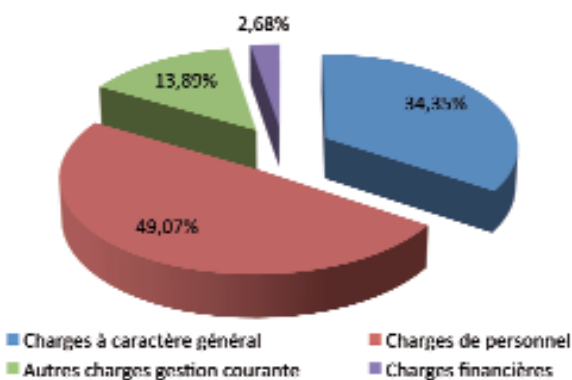
Aussi nous aurons des impacts importants sur le budget 2023 de la commune avec notamment une facture de gaz qui sera multipliée par 3 et une augmentation du coût de l'électricité entre 6 et 10 %. Dans ce contexte difficile par l'explosion des coûts énergétiques cumulée à l'augmentation des matières premières et à la pression de l'inflation, la préparation du budget 2023 donnera lieu à la recherche de toutes les économies possibles sur les dépenses de fonctionnement. Cependant, comme pour chaque élaboration de budget, nous ne porterons pas atteinte à la qualité des services publics et au soutien permanent à la vie associative, et nous préserverons les capacités d'investissement.

**La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour tous depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

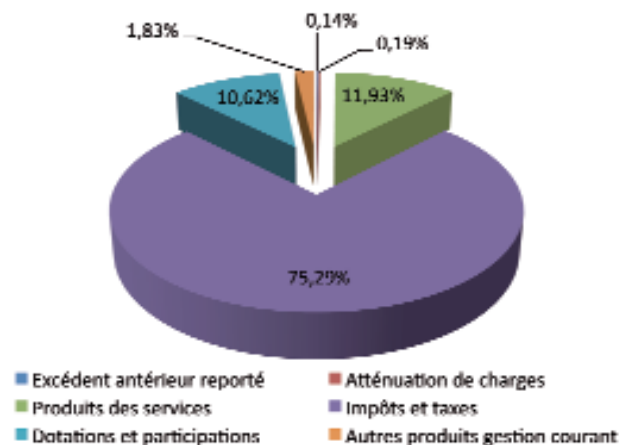
La suppression totale de la taxe d'habitation, telle que la loi de finances l'avait prévue, est maintenant effective. En 2022, elle ne concernait déjà plus que 20 % des résidences principales. Par contre, cette taxe d'habitation est toujours due pour les résidences secondaires.

## FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



### DÉPENSES

Charges à caractère général	278 475,86 €	34,35 %
Charges de personnel	397 772,20 €	49,07 %
Autres charges gestion courante	112 615,72 €	13,89 %
Charges financières	21 720,05 €	2,68 %
<b>DÉPENSES</b>	<b>810 583,83 €</b>	<b>100,00%</b>

### RECETTES

Excédent antérieur reporté	1 601,68 €	0,14 %
Atténuation de charges	2 211,56 €	0,19 %
Produits des services	138 808,07 €	11,93 %
Impôts et taxes	876 001,44 €	75,29 %
Dotations et participations	123 615,32 €	10,62 %
Autres produits gestion courant	21 240,23 €	1,83 %
Produits financiers	11,40 €	0,00 %
<b>RECETTES</b>	<b>1 163 489,70 €</b>	<b>100,00 %</b>

# SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

La suppression de la taxe d'habitation s'est accompagnée du transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes.

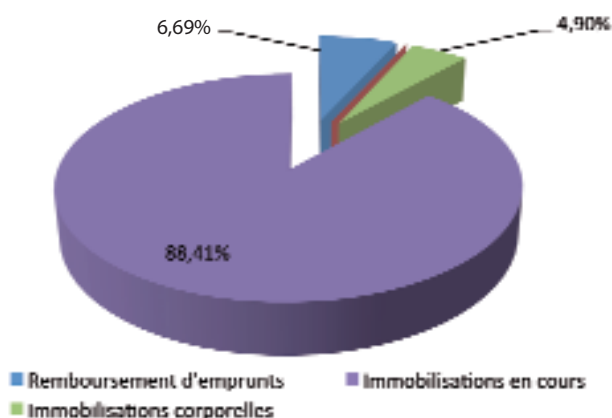
Les impôts locaux sont maintenant essentiellement constitués de la taxe foncière. Ces impôts servent à financer le budget de la commune.

	Taux de la commune	Taux moyens communaux 2021 au niveau départemental	Taux moyens communaux 2021 au niveau national
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34.51 %	34.01 %	37.72 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	67.99 %	97.07 %	50.14 %

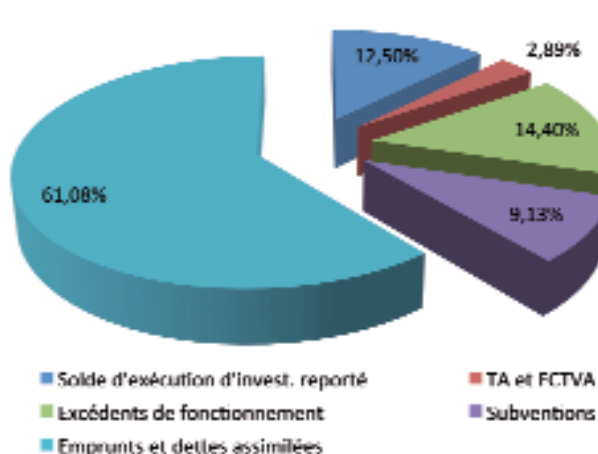
La part communale des taux d'imposition sera conservée lors de l'élaboration du prochain budget.

## INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



### DÉPENSES

Remboursement d'emprunts	81 174,80 €	6,69 %
Immobilisations incorporelles	0 €	0 %
Immobilisations corporelles	59 479,85 €	4,90 %
Immobilisations en cours	1 072 714,74 €	88,41 %
<b>DÉPENSES</b>	<b>1 213 369,39 €</b>	<b>100,00 %</b>

### RECETTES

Solde d'exécution d'invest. reporté	286 401,12 €	12,50 %
TA et FCTVA	66 331,86 €	2,89 %
Excédents de fonctionnement	330 000,00 €	14,40 %
Subventions	209 201,00 €	9,13 %
Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00 €	61,08 %
<b>RECETTES</b>	<b>2 291 933,98 €</b>	<b>100,00 %</b>



▲ Façade Sud - Côté entrée de l'école



*L'augmentation de la population de Sonnaz justifiait d'entreprendre la création de cette nouvelle école maternelle ainsi que celle d'un restaurant scolaire.*

**La 1<sup>ère</sup> pierre a été posée le 19 avril 2022** et le planning des travaux est pour l'instant parfaitement respecté. **Début décembre, le chantier était « hors d'eau - hors d'air »**. Si tout continue sans aléas, **le bâtiment devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2023.**

L'école maternelle prend la forme d'une grande longère en bois posée sur un solide socle en béton lissé qui regroupe le hall, l'office, le réfectoire (d'une superficie de 80 m<sup>2</sup>), et abrite un large préau de près de 200 m<sup>2</sup>. Au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage, les 5 classes d'environ 60 m<sup>2</sup> chacune et la salle de motricité/dortoir sont desservies par une large circulation s'ouvrant sur la façade sud. Les menuiseries horizontales de la façade sud éclairent la circulation tout en la protégeant du soleil direct l'été grâce à sa casquette en métal laqué. Au nord, de larges ensembles menuisés ouvrent les classes sur le paysage. La toiture du bâtiment est ponctuée de lucarnes dédiées à la ventilation, et le toit terrasse du restaurant scolaire est végétalisé. Enfin, des panneaux solaires dédiés à l'autoconsommation sont positionnés sur le pan sud de la toiture.



◀ Façade Nord - Côté cour



**DÉROULÉ  
DES TRAVAUX**



▲ Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre



Création de la cuve de rétention d'eau pluviale ▲



▲ Ferrailage de la dalle du rez-de-chaussée



Coulage de la dalle du rez-de-chaussée ▲



▲ Démarrage de la construction



Ferrailage de la dalle du 1<sup>er</sup> étage ▲



La construction progresse... ▲



▲ Gravage de la dénomination du bâtiment



Mise en place de la charpente ▲



## RÉFECTION DE ROUTE

Rénovation totale d'une portion de la route des Sartos suite à un affaissement.  
Pour un montant de **15 504 € TTC.**



## REPRISE DE TALUS À RAGÈS

Création d'un mur de soutènement chemin des Fougères suite à l'affaissement du talus.  
Pour un montant de **8 438 € TTC.**



## TRAVAUX DIVERS



▲ Travaux de débroussaillage. ▼



◀ Peinture entretien bâtiment.



## RÉALISATION DE RALENTISSEURS

Création de deux ralentisseurs à l'entrée de Ragès en remplacement de la chicane, jugée par les habitants du secteur non concluante sur la vitesse des véhicules. Pour un montant de **7 752 € TTC.**



Réalisation de ralentisseurs sur les deux axes de circulation pendulaires restants à sécuriser (chemin des Massettes et chemin des Roches) ainsi que création d'une cunette. Pour un montant de **11 856 € TTC.**



## MARQUAGE ROUTIER

Cette année, sur l'ensemble de la commune, nous avons procédé à un rafraîchissement du marquage routier et poursuivi de nouveaux marquages pour la sécurité des piétons et des deux roues.

Pour un montant de **13 993 € TTC.**



*A nouveau, nous avons pu accueillir, pendant la période estivale, de jeunes Sonnaziens et Sonnaziennes qui ont réalisé un excellent travail de nettoyage et d'entretien de notre commune.*

# SONNAZ EN FLEURS...

Les températures élevées rencontrées cet été ainsi que le manque de précipitations ont entraîné des restrictions concernant l'utilisation des ressources en eau.

Afin de respecter ces mesures, la municipalité a naturellement suspendu l'arrosage des végétaux de la commune.

En conséquence, beaucoup de nos fleurs n'ont malheureusement pas survécu à cet aléa climatique.

Nous souhaitons donc cette année mettre l'accent sur notre fleurissement automnal et partager avec vous quelques clichés.





**La commission fleurissement** souhaite remercier les Sonnaziens qui ont œuvré une nouvelle fois cette année pour embellir notre commune.

Merci pour leur investissement et leur précieuse aide.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante :

**[communication.sonnaz@orange.fr](mailto:communication.sonnaz@orange.fr)**



## MOTS MÊLÉS

n	y	q	y	g	x	o	e	l	l	e	t	e	c	
y	k	û	l	a	b	z	n	à	v	î	x	o	t	
w	y	u	m	a	r	g	u	e	r	i	t	e	g	v
e	e	q	g	é	r	a	n	i	u	m	e	f	e	g
b	à	ù	v	i	o	l	e	t	t	e	c	r	m	l
d	s	u	c	q	t	c	p	g	v	k	a	f	l	i
a	v	é	s	o	h	u	s	y	h	i	p	w	y	l
h	ù	o	i	j	q	m	l	t	f	j	u	x	s	a
l	é	ù	k	r	p	u	g	i	è	a	c	m	l	s
i	u	à	a	à	m	a	e	n	p	û	i	u	a	y
a	g	l	y	c	i	n	e	l	c	e	n	g	v	i
r	à	r	o	s	e	x	k	x	i	c	e	u	a	t
v	a	r	o	l	p	é	y	z	z	c	l	e	n	x
q	f	î	y	p	n	r	o	è	w	r	o	t	d	t
v	ù	p	e	n	s	é	e	é	j	l	c	t	e	n

- |               |             |               |
|---------------|-------------|---------------|
| la glycine    | la violette | la tulipe     |
| le lilas      | le dahlia   | la marguerite |
| le muguet     | la lavande  | le géranium   |
| le coquelicot | la rose     | la pensée     |
| le lys        | un oeillet  | la capucine   |

## Le changement climatique est là.

Entre réchauffement des températures (déjà +2,2°C en moyenne dans les Alpes du Nord !) et multiplication des épisodes de sécheresse, **nos usages de l'eau et la biodiversité de nos rivières se voient directement impactés.**

Devant la diminution de la ressource en eau, **des mesures de restrictions d'eau sont désormais imposées chaque année** par la Préfecture de Savoie.

L'intense sécheresse qui a frappé notre territoire cet été nous rappelle l'urgence à agir à chacun de nos niveaux : **l'eau est un bien commun précieux, nous sommes tous concernés.**

## Sortir du constat et agir.

Dans ce cadre, **Grand Lac, Grand Chambéry et le CISALB** ont lancé conjointement l'opération « **EAU climat, on agit !** » visant à engager les communes du territoire dans un plan d'adaptation au changement climatique : **pour une gestion vertueuse et exemplaire de l'eau !**



C'est donc naturellement que la commune a répondu à l'appel **en signant le 30 juin dernier son engagement au travers de 12 actions** qui se déploieront sur les 3 années à venir :



**Construire et animer le plan d'action de la commune.**



**Agir et communiquer en période de sécheresse.**



**Connaître et suivre 100 % des consommations d'eau communales (bâtiments publics, arrosages...).**



**Stocker et réutiliser les eaux de pluies des toitures des bâtiments communaux (pour l'arrosage des fleurs ou le lavage des voiries par exemple).**



**Adapter les espaces verts et le fleurissement de la commune au changement climatique : comment rendre la ville plus verte en utilisant moins d'eau ?**



**Désimperméabiliser les sols afin de réinfiltrer les eaux de pluies tout en luttant contre les îlots de chaleur.**



**Economiser l'eau dans les bâtiments publics, réparer les fuites...**



**Repenser le fonctionnement des fontaines publiques (mise en circuit fermé, boutons poussoirs...).**



**Lutter contre les pollutions des rivières et du lac en provenance des grilles d'eaux pluviales.**



**Sensibiliser les scolaires au travers d'activités pédagogiques et ludiques développées par le CISALB.**



**Promouvoir et accompagner l'action citoyenne dans cette démarche d'adaptation au changement climatique.**



**Soutenir les initiatives locales et les projets innovants en matière de gestion de l'eau.**



Pour mettre en place ces actions, la commune bénéficiera d'un accompagnement technique et administratif du CISALB et de Grand Lac / Grand Chambéry, ainsi que d'un appui financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les agents communaux participeront également à des journées techniques de partage d'expérience avec les autres communes engagées.

Plus que jamais, cette démarche se veut collective : aujourd'hui, près d'une trentaine de communes a rejoint la démarche ! Et vous ?



# GRAND PRIX FÉMININ DE CHAMBÉRY

## COURSE CYCLISTE - DIMANCHE 17 AVRIL 2022

Première manche de la coupe de France FDJ Femmes de 2022, le **Grand Prix Féminin de Chambéry** a célébré son **19<sup>ème</sup> anniversaire** avec le retour de la course OPEN et du public, tous deux écartés des deux dernières éditions en raison de la crise sanitaire.

Cette année encore, la course a traversé les communes de **Chambéry le Vieux, Sonnaz et Voglans**.

Le matin, c'est **une course open féminine** 1,2, 3 et juniors qui s'est déroulée sur un circuit (6 tours pour 75 km).



L'après-midi, ce sont **les meilleures cyclistes nationales et internationales** qui se sont élancées. Elles ont dû parcourir **7 tours** sur **2 boucles**.

○ **1 tour de 8,6 km** (77 m de dénivelé cumulé positif ou D+)

○ **1 tour de 18,5 km** (311 m D+), 3 bosses dont 2 comptant pour le classement de la Meilleure Grimpeuse (Voglans et Sonnaz)

○ **900 m de fictif**

**Soit un total de 109 km - 1709 m D+**



La course a été disputée, le spectacle était au rendez-vous et c'est **Brodie CHAPMAN (FDJ-Nouvelle Aquitaine)** qui s'est imposée devant **Victorie GUILMAN (FDJ-Nouvelle Aquitaine)**.

Chambéry cyclisme a sollicité la commune de Sonnaz afin que des bénévoles puissent tenir le rôle de signaleurs, les routes n'étant pas fermées. Ce sont une vingtaine de personnes qui se sont mobilisées pour la course de l'après-midi et nous les remercions grandement.

**Rendez-vous en 2023 !**



# CÉRÉMONIES ET HOMMAGE



**Chaque année, la commune vit au rythme des cérémonies officielles.**

C'est un temps fort qui permet à la population de se retrouver autour du monument aux morts et de faire corps avec toute la nation pour honorer la mémoire de nos disparus lors des différents conflits.

C'est un temps aussi où toutes les générations se retrouvent autour d'un même idéal de paix et de liberté.

Cette année encore, **les cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre** ont été honorées par la présence en nombre d'enfants et d'adultes avec une pensée toute particulière pour les soldats morts en intervention et bien sûr la population ukrainienne qui vit des heures difficiles.



## HOMMAGE AUX PORTE-DRAPEAUX

**Le 13 juillet dernier, Monsieur le Préfet de la Savoie, Pascal BOLOT, a rendu hommage aux porte-drapeaux des associations du monde combattant du département de la Savoie.**

Il a tenu, par cet accueil dans les jardins du château des Ducs de Savoie, à souligner leur engagement sans faille lors des cérémonies patriotiques. Que ce soit sous un soleil de plomb, comme ce jour-là, ou sous une pluie battante, ils portent toujours fidèlement le drapeau de leur association.

Ce sont environ 140 porte-drapeaux qui ont été réunis à cette occasion autour de la fontaine du château. Sonnaz était représenté par MM Gabriel CHAIX et Maurice ROCHAIX. La cérémonie s'est déroulée en même temps que la remise des diplômes aux Cadets de la Gendarmerie. Cela a été l'occasion d'une belle rencontre intergénérationnelle.



# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un service administratif. Il est présidé par le maire de la commune et a un budget propre.

Le C.C.A.S. participe aux classes de découvertes de l'école, au financement de la cantine et offre un cadeau aux Aînés de la commune pour Noël.

Il peut aussi aider les familles à constituer des dossiers de demande d'aide afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté.

Il peut intervenir sous la forme de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature (bon ou colis alimentaire).

Toute demande fera l'objet d'une étude et sera gérée sur place ou transmise à l'autorité compétente, bien sûr en toute confidentialité.



## ADMR DU PLATEAU DE LA LEYSSE ET DU NIVOLET



pour tous, toute la vie, partout

L'association ADMR du plateau de la Leysse et du Nivolet (*aide à domicile en milieu rural*) apporte **une aide à domicile** et **un soutien aux personnes âgées** ou **handicapées** en perte d'autonomie ainsi qu'à une personne qui a besoin de faire face à des difficultés momentanées (*une sortie d'hôpital par exemple*).

Contact : 226, route des Bauges - 73230 SAINT JEAN D'ARVEY  
Tél. **04 79 28 91 90** - E-mail : **plateau@fede73.org**

### L'ADMR RECRUTE

***A la recherche d'un emploi stable, d'un complément de revenus (étudiant, complément retraite ou d'activité) ?***

***A temps partiel ou à temps plein, en CDI ou en CDD selon vos besoins et possibilités, vous avez le choix du temps de travail !***

***Vous accompagnez et aidez les personnes (âgées, en situation de handicap, vulnérables) dans les gestes de la vie quotidienne, à savoir : entretien courant du logement, du linge, maintien de la vie sociale et relationnelle, aide ou accompagnement aux courses, préparation des repas, aide à la toilette.***

***Secteur de Bassens, Saint Alban - Leysse, Barby, Saint Jean d'Arvey, Les Déserts, Curienne, Thoiry, Puygros, La Thuile, Sonnaz et Vérel - Pragondran.***

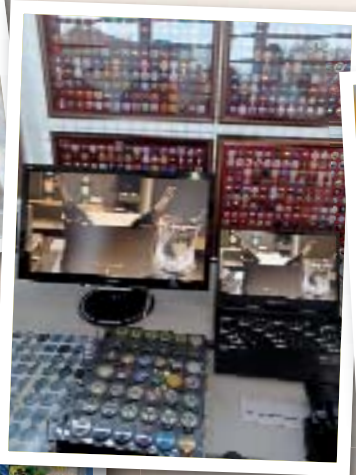
***Poste accessible avec ou sans diplôme (DEAES, DEAVS, etc.), profils débutants ou expérimentés acceptés.***

Merci d'adresser votre CV ainsi que votre lettre de motivation à **scdias@fede73.org** ou contact au **06 45 63 80 31**

# 8<sup>ème</sup> ÉDITION DE SONNAZ'ART

*Parcourez les œuvres de nos artistes*

INFOS MUNICIPALES

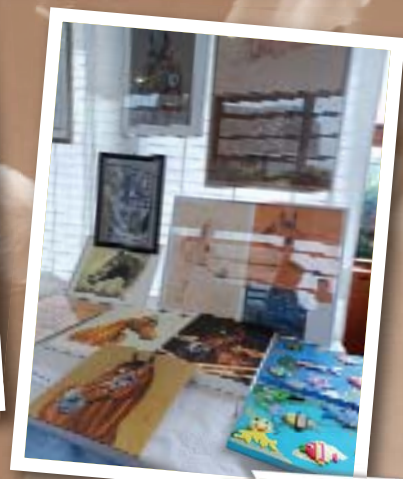
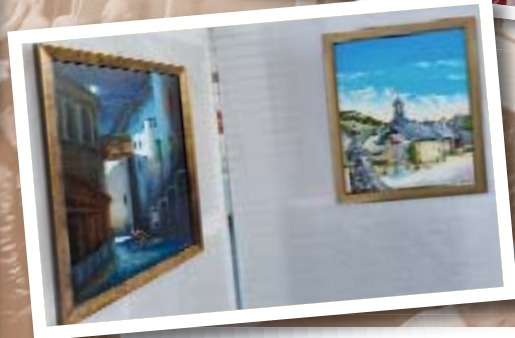




DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022

*sonnaziens au fil des photos !*

INFOS MUNICIPALES



# LE TÉLÉTHON, C'EST TOUJOURS À SONNAZ



Rendez-vous maintenant habituel des Sonnaziens et des extérieurs, le **TÉLÉTHON** a retrouvé le samedi 26 novembre la place de l'église après deux années compliquées liées à la pandémie.

Avec une météo très clémente, les nombreux bénévoles ont pu s'activer, dès le vendredi après-midi, pour que cette journée placée sous le signe de la rencontre, du partage et de la solidarité puisse se dérouler dans la bonne humeur.

**Des ventes** (pain, confitures, diots/polenta, nems, vannerie, enveloppes jouets), **des animations** (jeu de fléchettes, danse country, maquillage, structure gonflable, djembés), sans oublier la tombola et la buvette avec son excellent vin chaud ont rythmé cette belle journée.

Les enfants qui le souhaitaient pouvaient participer à un **concours de dessin** sur le thème de la fête et c'est le jeune Mathis ROUX qui a été plébiscité par les visiteurs.



**La chorale Sonnaz Mélodia** nous a offert un superbe concert le samedi 3 décembre à l'église de Sonnaz et la générosité des spectateurs a fait gonfler de **520 €** notre cagnotte.

**De grands remerciements aux associations qui nous sont fidèles** : le comité des fêtes, les anciens pompiers, le comité de jumelage Sonnaz/Graglia, l'amicale des années 56/59, Far

West Dream, l'APES (association des parents d'élèves), Kassoumaï, Sam'Phi, la vannerie, les Années Plaisir, l'association des Bienheureux, les Z'Éléphants volants, le karaté, les Z'amis boulistes sonnaziens et la chorale Sonnaz Mélodia.

**Un énorme merci à nos partenaires** : La minoterie Dégrange, le centre E. Leclerc de Drumettaz, les bières du Mont Blanc, La brasserie du Prieuré, la boucherie du Prieuré, le restaurant Le Tassili, Baby Coque, Bleu Services de Drumettaz et Alain Jacquier et ses mitrons.

**Une telle manifestation n'est rien sans l'implication des bénévoles, petites mains ou gros bras, alors MERCI à vous tous et rendez-vous pour l'édition 2023, la recherche médicale a encore besoin de nous.**



*Si vous avez des idées pour faire grimper notre cagnotte, si vous avez un peu de temps, si vous voulez partager l'aventure avec nous, merci de contacter Agnès LECERCLE à la mairie de Sonnaz.*



**Dans un contexte social et économique difficile, malgré les nombreuses autres manifestations se déroulant le même jour, nous sommes très fiers de remettre la somme de 2 432 € à l'AFM TELETHON.**

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR

Nous avons enfin pu reprendre nos habitudes conviviales : **accueillir nos Aînés** le temps d'un **déjeuner de Noël** à la salle du Crêt le 11 décembre dernier.

Pour ceux qui ne pouvaient venir, **un colis de Noël les attendait en Mairie** ou était livré à domicile.



Retenez dès maintenant la date du **dimanche 10 décembre 2023**.

## RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la démarche du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S), la commune de Sonnaz souhaite recenser les personnes nécessitant une attention particulière en cas d'évènement majeur sur la commune :

- Personne isolée
- Personne malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite
- Personne sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, si vous êtes concerné(e) par un des trois cas figurants ci-dessus, merci de bien vouloir nous indiquer :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

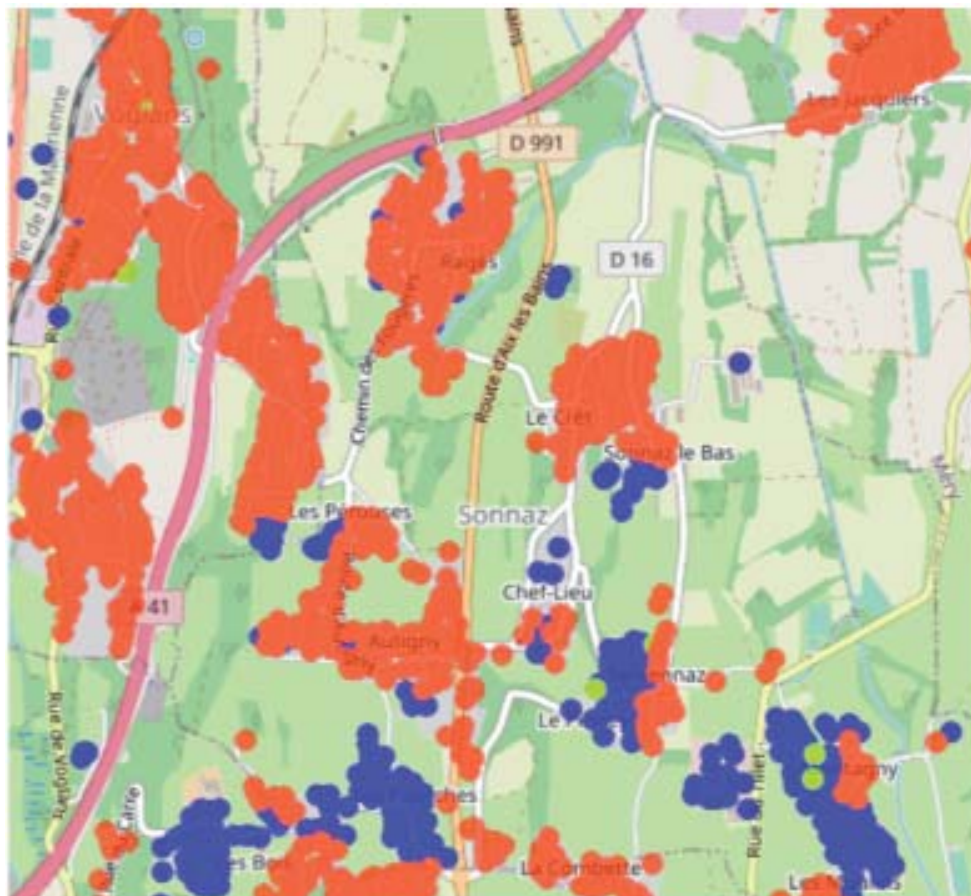
Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce formulaire, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

# DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

## Point d'étape

A fin novembre 2022, **650 logements et locaux d'entreprises sont désormais raccordables sur la commune**, sur un total de 994, soit 65 %. 71 logements et locaux ont opposé un refus, ce qui porte à plus de 72 % la proportion de logements et locaux « traités ». A ce jour, il reste donc un peu plus d'un quart de logements et locaux à rendre raccordables dans les mois à venir. Le déploiement ayant pris du retard, Sonnaz fait partie des communes prioritaires.

**Niveau de déploiement de la fibre optique à Sonnaz fin novembre 2022**



**En orange** : logements et locaux éligibles / **En bleu et vert** : logements et locaux à raccorder

Pour rester informés sur l'évolution de l'arrivée de la fibre, connectez-vous sur :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

En renseignant votre adresse postale, vous saurez où en est le déploiement de la fibre dans votre quartier. Vous aurez également la possibilité de recevoir des informations actualisées par courriel.

Vous pouvez également consulter les cartes de déploiement sur : <https://cartefibre.arcep.fr>

## Logements éligibles : les règles d'un raccordement réussi

Souscrire à la fibre signifie le passage dans votre logement d'un nouveau câble, par le même chemin que le câble téléphonique historique et sous votre responsabilité. Il s'agit donc de repérer le passage actuel du câble téléphonique, éventuellement de déboucher ou réparer les gaines et fourreaux, de soulever les regards ou encore de dégager les prises. De plus, il est important de réfléchir en amont à l'emplacement souhaité pour la nouvelle prise murale.

Vous devez ensuite prendre un abonnement auprès de l'opérateur de téléphonie de votre choix et le contacter pour procéder aux travaux de raccordement. Attention, votre présence est obligatoire le jour du rendez-vous fixé avec votre opérateur, afin de guider le technicien qui interviendra.

## Des jeunes Chambériens refont une beauté au parcours santé

*Durant une semaine, du 18 au 22 juillet 2022, une dizaine de jeunes de différentes communes de Grand Chambéry ont participé à un chantier écocitoyen sur Sonnaz.*

Ces jeunes, entourés de deux animatrices et aidés de deux conseillers municipaux, ont nettoyé le parcours santé, désherbé, élagué et remis les panneaux des différents ateliers en place pour un confort accru des Sonnaziens qui empruntent ce chemin.

Cette semaine s'est terminée par un pique-nique zone de Pomaray en présence de Monsieur Philippe GAMEN, président de Grand Chambéry, et de Monsieur Daniel ROCHAIX, ainsi que différents acteurs de Grand Chambéry.

La commune de Sonnaz adresse un grand merci à tous ces jeunes ainsi qu'à l'association AQCVC (association quartier centre ville) et ses animatrices.



Nos solutions d'autocars pour vos déplacements

**Alpes  
Découverte**

**Sorties à la journée . Voyages en groupes  
Transfert aéroport gare. Transfert station de skis  
Déplacements professionnels . Voyages scolaires.**

Minibus de 8 à 22 places. Autocars de tourisme de 31 à 63 places

464 rue de la Leysse. 73000 Chambéry  
T. 04.79.84.69.36. Email : [contact@alpes-decouverte.com](mailto:contact@alpes-decouverte.com)  
[www.alpes-decouverte.com](http://www.alpes-decouverte.com)

**PERRIER GILBERT ET FILS TP**

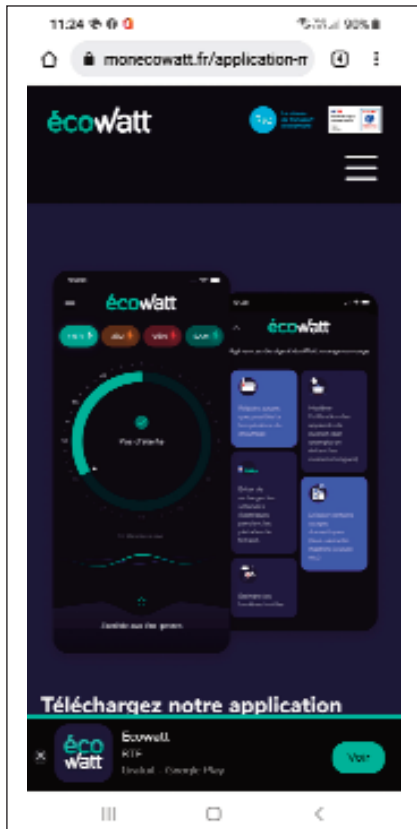
**TERRASSEMENT - VRD - DÉMOLITION  
PETITE MAÇONNERIE**

**PERRIER Fabien gérant**  
06 27 54 00 99 - 04 79 68 78 77  
184, chemin des Roches - Sonnaz  
[perriertp@hotmail.fr](mailto:perriertp@hotmail.fr)

# ECOwATT : DISPOSITIF CITOYEN



Présentation de l'application EcoWatt



Porté par RTE et l'ADEME, créé en 2020, **EcoWatt** est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités de **consommer l'électricité au bon moment** et ainsi de **réduire les risques de coupure d'électricité en France**.

Véritable météo de l'électricité, **EcoWatt** qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

Ce service prend la forme de trois pictogrammes, avec un code couleur identifié :

- **En vert, tout va bien...** Ce qui n'empêche pas de veiller à sa consommation électrique !
- **En orange, la situation est tendue**, et ce serait bien de participer à un effort collectif, et faire quelques écogestes.
- **En rouge, la situation est très tendue** et il y a un risque de « délestage de certaines zones », c'est-à-dire de coupures d'électricité (qui n'excéderont jamais deux heures d'affilée).

De manière générale, en hiver, **il y a deux moments dans la journée où la consommation des Français augmente fortement : entre 8 h et 13 h**, au moment où les Français débutent leur journée et lorsque l'activité économique s'accroît ; **entre 18 h et 20 h**, lorsque les Français regagnent leur domicile (appareils électroménagers mis en fonctionnement et chauffage très sollicité), que certains salariés sont encore au bureau et que sont mis en route les éclairages publics.



Application pour téléphone portable smartphone et iPhone téléchargeable sur <https://www.monecowatt.fr>

## Passage en LED et diminution de l'intensité lumineuse : une vraie source d'économies

Entre fin 2019 et début 2021, **la commune a totalement renouvelé son parc d'éclairage public**. Ses quelques **200 luminaires** ont ainsi été équipés en **LED**, afin de **réduire la consommation énergétique** et le montant de la facture d'électricité annuelle.

Les luminaires installés intègrent une fonction de gradation de puissance grâce à laquelle ils fonctionnent à 50 % de leur puissance nominale à raison de 8 heures par nuit.

Tout en garantissant une très bonne visibilité pour les usagers, cette technologie a permis de réaliser des économies substantielles, tant sur le plan énergétique que sur le plan financier.

Ainsi, la consommation annuelle est passée de près de 100 000 kWh **avant travaux** à moins de 25 000 kWh **après travaux**. Financièrement, la facture annuelle d'éclairage public a été divisée par trois, passant de près de **15 000 € TTC** à **5 000 € TTC**.

## Extinction nocturne : une fausse bonne idée dans le cas de Sonnaz

En 2022, dans un contexte de crise énergétique, s'est posée la question de mettre en place une coupure nocturne de l'éclairage public.

Techniquement, cette coupure ne pourrait être réalisée qu'à condition de supprimer la variation de puissance actuellement en fonction sur chacun des luminaires, l'abaissement de puissance n'étant pas compatible avec la coupure de nuit.

D'une part, cela nécessiterait de reprogrammer un à un tous les luminaires dans le cadre d'une intervention estimée à **14 000 €**.

D'autre part, cela impliquerait, en dehors des heures de coupures, que les luminaires fonctionnent à 100 % de leur puissance nominale, atténuant ainsi l'économie générée par la coupure de nuit. La rentabilité de l'opération n'est donc pas au rendez-vous.

**Considérant ces différents éléments, auxquels peut s'ajouter l'argument sécuritaire, qu'il s'agisse de sécurité routière ou de lutte contre les incivilités, le fonctionnement actuel de réduction de puissance reste en vigueur**

**La commune de Sonnaz dépend du plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi-HD) de l'agglomération de Grand Chambéry, approuvé en Conseil communautaire le 18 décembre 2019 ; celui-ci est exécutoire depuis le 21 février 2020.**

Ce document vise à planifier et gérer le développement et l'aménagement du territoire sur l'ensemble des 38 communes de l'intercommunalité à l'horizon 2030. Il va dans le sens d'un renforcement durable et volontariste du cœur d'agglomération qui s'appuie sur trois idées fortes :

- Maintien d'un développement dynamique.
- Plus grande proximité, meilleure mobilité, renforcement des solidarités sociales, urbaines et générationnelles.
- Importance de la centralité de Chambéry dans la dynamique globale de l'agglomération, émergence des centralités urbaines associées à des secteurs ruraux dynamiques.

La feuille de route de l'agglomération est de construire 14 800 logements d'ici 2030. Toutes les communes participent ainsi que la nôtre à ces actions d'habitats maîtrisées évolutives.

Dans l'objectif d'adapter les règles aux différents territoires de l'agglomération et de simplifier sa lecture, le règlement écrit et graphique (zonage) du PLUi-HD est divisé en 4 secteurs : le secteur urbain, le secteur Cœur de Bauges, le secteur

Plateau de la Leysse et le secteur Piémonts.

**Notre commune se situe dans le secteur Piémonts.**

Si le PLUi-HD définit et réglemente les usages des sols, la mairie est néanmoins toujours responsable de son territoire partagé en plusieurs zonages : après étude des dossiers d'urbanisme par les services de Grand Chambéry, seul le Maire est détenteur de l'autorisation finale.

Presque tous les travaux, quelle que soit leur nature, sont soumis à des autorisations obligatoires, délivrée au final par la mairie de Sonnaz. Il peut s'agir de certificats d'urbanisme, de déclarations préalables de travaux, de permis de construire, de permis d'aménager...

**La mairie dispose d'un architecte conseil URBANISME** qui se met au service des personnes suivant les problématiques rencontrées.

**Ses coordonnées : Magali EUVERTE, Architecte DPLG  
06 60 09 04 24 (prise de rendez-vous sur demande).**

## Quelques chiffres

Superficie de Sonnaz : **6,79 km<sup>2</sup>**

Nombre d'habitants : **2 119 (INSEE 2023)**

Densité de population : **312 habitants/km<sup>2</sup>**

Répartition de l'habitat :

- **80 % de maisons pavillonnaires**
- **14,4 % d'appartements**

## Quand dois-je faire une déclaration préalable de travaux (DP) ?

- Construction nouvelle entraînant la création d'une surface comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup> et d'une hauteur inférieure à 12 mètres.
- Extensions d'un bâtiment existant d'une surface comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup>.
- Murs et clôtures.
- Piscines non couvertes d'une superficie comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup> ou dont la couverture est supérieure à 1,80 m.
- Travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction (création d'ouverture, changement de porte ou de fenêtre par un autre modèle, pose de panneaux solaires ...).
- Travaux de ravalement lorsque la commune a décidé de les soumettre à déclaration préalable.

***Dans le doute entre déclaration préalable de travaux et permis de construire, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.***

## Quelques notions sur le zonage du PLUi-HD

- **Zones urbaines (U)** : secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir des constructions à implanter.
- **Zones à urbaniser (AU)** : secteurs d'urbanisation future, nécessitant un aménagement de réseaux avant de devenir constructibles.
- **Zones 2AU** : zone d'urbanisation future à long terme.
- **Zones agricoles (A)** : secteurs destinés uniquement à un usage agricole ou à la résidence des agriculteurs.
- **Zones naturelles (N)** : secteur inconstructible

**Pour télécharger le Guide pratique du PLUi-HD, allez sur le site de Grand Chambéry :  
<https://www.grandchambery.fr/2823-fiches-pedagogiques-du-plui-hd-et-attestation.htm>**



**POINTS D'INTERET**

- ① Eglise
- ② Mairie
- ③ Monument
- ④ Monument aux morts
- ⑤ Monument aux morts
- ⑥ Monument aux morts
- ⑦ Monument aux morts
- ⑧ Monument aux morts
- ⑨ Monument aux morts
- ⑩ Monument aux morts
- ⑪ Monument aux morts
- ⑫ Monument aux morts
- ⑬ Monument aux morts
- ⑭ Monument aux morts
- ⑮ Monument aux morts
- ⑯ Monument aux morts
- ⑰ Monument aux morts
- ⑱ Monument aux morts
- ⑲ Monument aux morts
- ⑳ Monument aux morts
- ㉑ Monument aux morts
- ㉒ Monument aux morts
- ㉓ Monument aux morts
- ㉔ Monument aux morts
- ㉕ Monument aux morts
- ㉖ Monument aux morts
- ㉗ Monument aux morts
- ㉘ Monument aux morts
- ㉙ Monument aux morts
- ㉚ Monument aux morts
- ㉛ Monument aux morts
- ㉜ Monument aux morts
- ㉝ Monument aux morts
- ㉞ Monument aux morts
- ㉟ Monument aux morts
- ㊱ Monument aux morts
- ㊲ Monument aux morts
- ㊳ Monument aux morts
- ㊴ Monument aux morts
- ㊵ Monument aux morts
- ㊶ Monument aux morts
- ㊷ Monument aux morts
- ㊸ Monument aux morts
- ㊹ Monument aux morts
- ㊺ Monument aux morts

Plan de village

**BIENTÔT  
UN PLAN DE LA COMMUNE  
À DISPOSITION EN MAIRIE !**

Les commissions  
**Urbanisme et Communication**  
de l'équipe municipale travaillent  
sur l'élaboration d'un plan  
de la commune avec un verso  
consacré à la mise en valeur  
du patrimoine naturel  
et historique de Sonnaz.

*Il devrait être disponible  
en Mairie dans le courant  
du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.*



## PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : VOTRE FACTEUR EST PRÉCIEUX, PROTÉGEZ-LE !

En 2021, **165 facteurs** ont été mordus par des chiens en **Auvergne Rhône-Alpes**, ce qui s'est traduit par **709 jours d'arrêt de travail**. Au-delà des blessures physiques, les personnes mordues sont fragilisées et repartent en distribution anxieuses de se retrouver face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordus auparavant ». Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque qui engage sa responsabilité pénale.

Aussi, pour permettre une distribution en toute quiétude, **La Poste** vous remercie de :

- ✓ Vérifier que votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- ✓ Vérifier que votre sonnette fonctionne et est installée à l'extérieur de la propriété.
- ✓ Apposer si possible un sticker fourni par **La Poste** informant le facteur de la présence d'un chien.



# LA DÉCHETTERIE MOBILE

**Grand Chambéry** a proposé de nouvelles dates de déchetterie mobile en 2022 : les samedis 12 février et 3 décembre. Elles étaient situées au parking du Chef-Lieu, comme lors de la première opération « Déchetterie mobile » du 13 novembre 2021. Le tableau ci-dessous fait le bilan de la fréquentation et des dépôts.

## Bilan de la fréquentation

	Samedi 12 février	Samedi 3 décembre
Aérosols	2	—
Bois	3	2
Cartons	54	—
DEEE (Déchets d'équipement électrique et électronique)	269	25
DIB (incinérables)	460	220
Gros Electroménager hors froid	—	25
Métaux	85	10
Mobilier	840	160
Pâteux	60	5
Phyto	—	3
Piles	15	1
Pneus	—	20
Roues	—	12
Textile	25	5
<b>Total poids en kilos</b>	<b>1813</b>	<b>488</b>
<b>Nombre de passages</b>	<b>42</b>	<b>19</b>

## Notez les nouvelles dates planifiées en 2023 !

## Mémotri : les nouvelles consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Le syndicat mixte, créé en 2017 par les agglomérations de Grand Chambéry et Grand Lac, porte le développement et l'aménagement économique du territoire.**

L'année 2022 a été incontestablement marquée par une prise de conscience collective liée à la maîtrise du foncier, à la sobriété foncière et au défi de la maîtrise énergétique et de l'empreinte carbone dans les projets économiques.

Cette période post crise du COVID a été marquée par un décalage de prise de décision des entreprises et une difficulté concrète à finaliser les projets de construction du fait de la remontée des taux d'intérêt et de l'impact des prix de l'énergie.

Néanmoins, le territoire de Chambéry-Grand Lac économie reste très attractif et la demande des entreprises est bien souvent supérieure au stock de foncier et de locaux économiques disponibles sur le marché.

L'année 2022 a vu la concrétisation ou l'avancement de plusieurs projets emblématiques, notamment la livraison et le démarrage commercial du parc d'activités Les Sources (Aix-les-Bains/Grésy-sur-Aix sur 10 hectares), la livraison du bâtiment tertiaire Linklab (10 000 m<sup>2</sup>) sur le quartier en requalification de la Cassine à Chambéry. Notons aussi la construction de deux nouveaux immeubles à Savoie Hexapole, le dépôt de permis de construire sur Entre2lacs, les Massettes (Challes les Eaux), Monzin (Vimines), les Landiers, les Fontanettes, Cote Rousse (Chambéry) ou encore la validation d'un futur programme mixte (ateliers et bureaux) sur Savoie Technolac d'environ 8000 m<sup>2</sup>.

Plusieurs concertations ont été menées notamment sur Savoie Technolac, qui a abouti au projet « **Savoie Technolac 2050** », mais aussi sur le futur quartier de la Cassine à la Chambéry, qui offrira une nouvelle vitrine de l'agglomération. De nombreuses études de capacité ou pré opérationnelles sont en cours comme à Voglans, Entrelacs, Motz-Serrières, Le Chatelard, Montagnole ou encore Drumettaz-Clarafond.

Soulignons que la requalification des zones économiques est une préoccupation majeure qui a fait l'objet d'une étude de potentiels sur Grand Lac et sur la commune de La Ravoire.

L'enjeu de la maîtrise du foncier économique par la collectivité dans un contexte de limitation de l'expansion (Loi Climat et Résilience) et de réduction des droits à construire dans les PLUi ont conduit les élus de Chambéry-Grand Lac économie à adopter en fin d'année le régime du bail à construction lors de la cession de foncier aux entreprises.

L'accompagnement d'entrepreneurs a également été soutenu dans le cadre de l'incubateur Savoie Technolac et du Pole Entrepreneurat, avec plus d'une trentaine de projets accompagnés et 21 créations d'entreprises. Notons aussi la 2<sup>ème</sup> promotion de L'Alpes Tourisme Lab qui est le premier dispositif d'incubation, d'accélération et d'open innovation pour faire émerger des solutions innovantes comme réponses aux nouveaux enjeux du tourisme alpin.

Par ailleurs, les pépinières et hôtels d'entreprises de Cote Rousse et de Savoie Hexapole gardent un bon taux d'occupation (plus de 88 %).

Enfin, l'expérimentation tient une part importante dans les projets de Chambéry-Grand Lac économie. On peut citer la dernière en date, Dromotherm, une installation qui permet de chauffer un bâtiment test grâce à une portion de route récupératrice de chaleur. Un projet porté par un laboratoire de l'Université Savoie Mont Blanc, en partenariat avec des industriels et Chambéry-Grand Lac économie.

*Accompagnement et innovation restent les mots clés de cette année 2022.*



## QUELLE BELLE IDÉE !

En fin d'année dernière, Monsieur le Maire, Daniel ROCHAIX, est venu présenter le projet du Conseil Municipal des Enfants à toutes les classes du CE1 au CM2. A chaque niveau (CE2, CM1 et CM2) un binôme, une fille et un garçon, devait être élu pour représenter l'école. **Lors des conseils municipaux, les six enfants élus donneront leurs idées pour améliorer l'école et la commune.**



## DES ÉLECTIONS RICHES ET INTÉRESSANTES !

**Alors, cette année, des élections ont été organisées et nous avons voté.**

Début septembre 2022, les élèves intéressés ont constitué des binômes et ont présenté leur candidature après avoir reçu l'autorisation de leurs parents. Les binômes sont entrés en campagne électorale : les candidats ont rédigé leur programme et confectionné

des affiches. Ils ont aussi distribué des tracts. Ils ont enfin dû présenter leurs idées à tous leurs camarades du CP au CM2 et chercher à les convaincre par leurs discours. **Le jeudi 20 octobre 2022, tous les élèves de l'école de Sonnaz du CP au CM2, sont allés voter à la mairie pour élire les 6 conseillers municipaux enfants.** Comme le font les adultes, nous avons fait notre choix dans un isolement et, après avoir présenté notre carte électorale, nous avons glissé notre enveloppe dans une urne transparente. Enfin, chacun a signé la liste d'émargement. Dans l'après-midi, la directrice nous a porté les résultats et la maîtresse nous les a lus.

## À NOUS DE JOUER !

Les six élus (**Justine KEMPF et Noé VERNIER en CE2, Yliane JARRI et Alicia CASSAN en CM1, Anouk CARTEREAU et Mathéo CAMPI en CM2**) ont été accueillis en mairie pour leur premier conseil municipal.

Le maire a fait l'appel de tous les conseillers municipaux. Nous en faisons partie désormais. Nous avons signé une charte d'engagement. Nous avons reçu le symbole de la commune. Pour finir, le maire a mis une écharpe à chacun de nous. Nous la portons tous, sur l'épaule droite avec le bleu du côté du cou. Nous avons appris que l'écharpe du maire a des glands d'or, celles des adjoints ont des glands d'argent et nous avons des rubans. Nous avons éprouvé du stress mais aussi de la joie et de la fierté. Nous savons que maintenant nous allons devoir être à la hauteur de notre rôle.



## LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

**Le maire nous a conviés à la cérémonie du 11 novembre.**

Nous portons notre écharpe et nous avons été très émus, comme toutes les personnes présentes, lors des discours et du dépôt de la gerbe. Des CM2 ont lu leur discours (stressés mais honorés de participer à cet instant solennel). Quand il y a eu les musiques, avec les drapeaux français, c'était comme si on portait le poids de ce qu'avaient vécu les soldats obligés de combattre pour la France. Nous avons ressenti les moments horribles de la première guerre mais aussi de ce qui se passe en ce moment...

**Article écrit par les CM1 et CM2 de l'école de Sonnaz**

# DES GRAINES DE CITOYENS !

**Annoncé lors de la campagne municipale de 2020 et en réflexion depuis plusieurs mois, la rédaction d'un règlement adopté par le conseil municipal a permis la création d'un conseil municipal des enfants.**

La municipalité souhaitait créer cette nouvelle instance afin d'inclure et de faire participer les jeunes scolarisés à l'école primaire à la démocratie sociale et à la vie communale.



Les candidats issus des classes de CE2, CM1 et CM2 ont dû se constituer en binôme respectant la parité et officialiser leur demande de candidature en signant une charte d'engagement avec l'accord de leurs parents.

Dès la rentrée de septembre, avec l'aide des enseignants que nous remercions tout particulièrement pour leur investissement à nos côtés, ce sont 12 binômes (5 en CE2, 3 en CM1 et 4 en CM2) qui se sont déclarés et qui ont ensuite fait campagne avec affiches et vidéos.



Leurs professions de foi, riches en idées et projets, ont bien été consultées par les enfants du CP au CM2 qui ensuite, le 20 octobre, se sont rendus en mairie, avec leur carte électorale, pour voter et élire ainsi un binôme de CE2, CM1 et CM2 pour un mandat d'un an.

Les 6 ont été reçus en Mairie par Monsieur le Maire et son conseil municipal le 7 novembre pour recevoir leur écharpe de Conseiller municipal.



## Qu'est-ce que « **Voisins Vigilants** »

Il s'agit d'un dispositif mis en place par les mairies, à Sonnaz depuis mai 2005. Il permet aux Sonnaziens l'échange d'informations importantes (**coupures d'eau, d'électricité, problèmes de voiries mais aussi tous les évènements cérémonies et fêtes du village**) et le signalement de quelque chose d'anormal par sms ou par email via une plateforme.



## Comment **s'inscrire** ?

C'est très simple : il suffit d'aller sur le site <https://www.voisinsvigilants.org> dans la rubrique « **s'inscrire** » en haut à droite de l'écran et compléter les champs (nom, prénom).

En cas de problème, vous pouvez téléphoner à la mairie au **04 79 72 00 32** ; Gaëlle ou Isabelle vous aideront avec plaisir !

Si vous constatez un comportement anormal dans votre voisinage (un démarchage dans une maison vide, un véhicule que vous n'avez pas l'habitude de voir et qui rôde dans le quartier, un chien errant...), connectez-vous à votre compte [voisinsvigilants.org](https://www.voisinsvigilants.org) et envoyer un mail ou sms : l'ensemble de la communauté inscrite recevra une alerte immédiatement. **Aujourd'hui, 214 foyers sont inscrits à ce dispositif** (110 en 2017, 144 en 2018, 152 en 2019, 168 en 2020, 186 en 2021).

Pour toute inscription, **un autocollant est à votre disposition au secrétariat de mairie.**

**Ce qu'il faut savoir** : les alertes **Voisins Vigilants** ne sont pas en lien direct avec la gendarmerie ; aussi, n'hésitez pas de faire le numéro **17** en cas de problème nécessitant une intervention urgente.

Pour une journée, un week-end ou des vacances paisibles, pensez **Voisins Vigilants**.

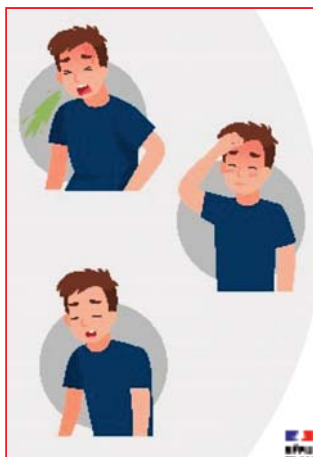


## MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

**Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.**

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



### ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

#### LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION :

- nausées et/ou vomissements
- maux de tête
- malaise / vertiges

Il faut alors aérer immédiatement le logement, arrêter les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux **et appeler les secours : 112, 18 ou 15 ou le 114 par SMS**



En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone> (ou lien raccourci : [bit.ly/MonoxCO](https://bit.ly/MonoxCO))

# PETITES ET MOYENNES SECTIONS

La rentrée s'est plutôt bien passée ! Pas trop de pleurs, pas trop de peurs ! On a découvert qu'en ce lieu, **on apprend en jouant et en manipulant**. C'est drôlement amusant !

**Au programme** : Lettres ASCO, Boîtes à compter, puzzles, écrire ECOLE à l'aide de lettres mobiles...



A l'école, on peut aussi faire des présentations sur le thème qui nous intéresse. **Valentin a souhaité nous parler de la coupe du monde** et nous a montré la coupe que son tonton lui a réalisé à l'aide d'une imprimante 3D.

Passionnant !

**Chloé**, quant à elle, **nous a présenté sa boule à neige**.



Nous adorons que nos enseignants nous lisent des histoires mais nous avons eu la surprise que **les grands de l'école viennent nous en lire**. C'était trop bien. Quand est-ce qu'on recommence ?

Après le thème de la rentrée, cette année, nous avons décidé de **voyager afin de découvrir d'autres paysages, cultures, faunes et flores**. Destination Ailleurs : Afrique, Asie, Australie et bien d'autres encore.

# LE CARNAVAL DES PETITES ET MOYENNES SECTIONS



En ce début de deuxième période, l'**AFRIQUE** nous ouvre ses portes ! Nous chantons **FATOU YO** et **WAKA WAKA**, nous jouons des percussions, nous dansons sur **YEKE YEKE** de Mory Kanté !



L'histoire de **RAFARA** nous passionne. C'est devenu notre nouvelle héroïne.

Nous écoutons des livres musicaux.

Nous fabriquons des masques africains...





**La classe de Grande Section, accompagnée de la classe de Grande Section/CP, est allée admirer les couleurs de l'automne le long du parcours de santé de Sonnaz lors d'une balade matinale.**

Les plus observateurs d'entre vous auront ainsi peut-être pu observer, sur le chemin, **les œuvres éphémères laissées par les élèves. C'est du LandArt** : des créations naturelles, vouées à disparaître avec le temps ou la météo.

**Les élèves ont également collecté de nombreux éléments naturels** qui seront utilisés en classe pour leur travail, dont une grande quantité de glands. Ces glands ont été observés en classe, décortiqués, dessinés, puis plantés dans des pots à l'intérieur et dans des jardinières à l'extérieur.



## SOUVENIR SCOLAIRE ANNÉE 1962

*A l'époque, les 35 écoliers, scolarisés à partir de 5 ans, étaient répartis en 2 classes dirigées par Renée et Marcel BELLEMIN.*



# LES NAISSANCES 2022

ÉTAT CIVIL

**Louan SEGURA-BUET**  
né le 22 janvier

**Morgan DURAND**  
né le 7 mars

**Léon VILLERMAUX**  
né le 23 mars

**Blanche ZANCANARO**  
née le 15 mai

**Emy GIUNCHI**  
née le 25 mai



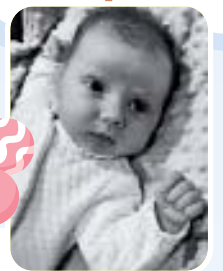
**Alexis LEMAIRE**  
né le 8 juin

**Dario CORREIA CARIDADE**  
né le 4 août

**Jules POLICASTRO**  
né le 30 août

**Lya BELLEMIN**  
née le 9 septembre

**Juliette WOZNICA**  
née le 3 décembre



**Nino LICINI**  
né le 9 décembre

**Johann AVRAIN**  
né le 10 décembre



- Nevenka ORTOLLAND**, née le 07 janvier
- Emma PICHOLLET WAGNER**, née le 7 mars
- Lenny TETREL**, né le 26 mars
- Joana VALETTE**, née le 15 avril
- Kiara PICHON RIGONI**, née le 22 avril
- Gabriel JEANTET MARCEAU**, né le 28 avril
- Hanaé BONNAY**, née le 2 mai
- Livia BAUER SCOGNAMIGLIO**, née le 27 mai
- Marceau THORIS**, né le 9 juin
- Marius BEAUME**, né le 8 juillet
- Jade LENTZ THIÉRY**, née le 10 juillet
- Élina COYEAUD**, née le 17 juillet
- Clara TUCCI**, née le 13 août
- Zoé ROULLON**, née le 23 août

- Liam GAUTRON CARISEY**, né le 5 septembre
- Gloria ORTIS**, née le 25 septembre

- Minel GOKCE**, née le 26 septembre
- Romane GAUCHERAND**, née le 17 octobre
- Asmine DUMANDAG**, née le 4 novembre
- Line PEREIRA DE MOURA**, née le 2 décembre
- Romy CARRON**, née le 16 décembre

# LES MARIÉS DE L'AN 2022



**Mlle Céline MARTIN  
& M. Benoît GWIZDEK**  
le 19 mars



**Mlle Monique ROCHAIX  
& M. Guy SYLVESTRE**  
le 24 août



**Mlle Sophie CASTAGNO  
& M. Vincent JEANNIN**  
le 12 novembre

**Mlle Wendie DEBLIQUIS  
& M. Florian MARTINET**  
le 4 mai

**Mlle Laura BARREIROS  
DOS SANTOS  
& M. Benjamin MONACI**  
le 7 mai

**Mlle Séverine PLAISANCE  
& M. Arnaud GRANGE**  
le 17 septembre

**Mlle Elodie ZINO  
& M. Antony BAVIERE**  
le 8 octobre

**Mlle Marlène CHEVILLAT  
& M. Christophe CUCCIA**  
le 2 décembre

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**Mme Agnès BUSSON, née HUBERT, 5 mars**  
**M. Victor JACQUIER, 21 avril**  
**M. Robert THOMAS, 19 mai**  
**Mme Eliane REVOL, 9 juin**  
**M. Robert BERTHOLET, 5 août**  
**M. Edmond VACHER, 10 août**

**Mme Marcelle RAZKALLAH, née CREDOZ, 24 octobre**  
**Mme Simone GIET, née WUNDERLICH, 18 novembre**  
**Mme Suzanne VACHER, née BERLIOZ, 8 décembre**  
**Mme Fernande FONTAINE, née VARON, 19 décembre**  
**Mme Carole BIANCHIN, 22 décembre**  
**M. Serge CALETTI, 24 décembre**



Histoires de sorcières - Halloween 2022.

Depuis l'automne 2021, notre bibliothèque a pu reprendre son fonctionnement normal, et proposer de nouveau des animations.

Voici un bref aperçu de ce que nous proposons :

## LES PRÊTS

La bibliothèque est un service proposé par la commune, et qui est géré uniquement par des bénévoles. Elle vous permet d'accéder **GRATUITEMENT** au prêt d'ouvrages en

tous genres : romans, documentaires, BD adultes ou jeunes, albums pour les enfants, sans oublier une collection de Mangas assez conséquente.

**Vous avez des envies particulières ?** Nous pouvons les commander à Savoie Biblio, ou les inscrire dans nos listes d'acquisition.

Au total, ce sont plus de 4000 ouvrages qui sont à votre disposition, dont 3400 en fond propre et le reste prêté par Savoie Biblio.

Entre l'an dernier et cette année, ce sont près de 1000 nouveautés qui ont été enregistrées (achats sur dotation de la Mairie et dons...) ce qui permet de dynamiser notre offre, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs. Ces nouveautés sont repérées par un liseré de couleur; un rayon leur est dédié pour les romans.



Vente de livres sur le marché.

## LE FESTIVAL DU PREMIER ROMAN

Notre comité de lecture, les **TULALU**, a repris ses lectures cet automne comme chaque année dans le cadre du **Festival du premier roman**. Ce sont dix romans qui seront découverts et jugés par les lecteurs du comité, dont l'avis contribuera à la décision finale du choix des meilleurs « premiers romans » de l'année, dont les auteurs seront invités en mai.

## LES ANIMATIONS

Après les « **escape games** » de cet automne, à la demande de l'APES, la bibliothèque a animé des « **racontines** » pour Noël et lors de la fête Halloween d'octobre. Nous avons également organisé en décembre une **bourse aux livres** sur le marché, une soirée « **un livre un vin** » en avril et un **concours de dessin** en mai. La plupart de ces animations seront reconduites en 2023, mais nous en proposerons aussi de nouvelles !



Un livre un vin.

## LE PORTAIL DE LA BIBLIOTHEQUE - SA PAGE FACEBOOK

Vous pouvez consulter le catalogue sur notre portail en ligne, via le lien suivant : <https://catalogue.sonnaz.pikoloco.com>, et vous pouvez même réserver un ouvrage, prolonger la durée de votre emprunt, vous tenir informé des nouveautés.

Vous pouvez également vous abonner ou simplement visiter notre page Facebook pour vous tenir informés :

<https://www.facebook.com/bibliothequesonnaz/>

## LES BÉNÉVOLES

Une équipe d'une dizaine de bénévoles animent la bibliothèque ; si vous souhaitez nous rejoindre, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir ! N'hésitez pas à nous écrire sur notre mail : [biblio.sonnaz@gmail.com](mailto:biblio.sonnaz@gmail.com)



L'équipe des bénévoles.

# LISTE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

NOM DE L'ASSOCIATION	RESPONSABLE	Téléphone	Contact mel
ACCA	Stéphane PIERA	06 26 53 40 91	steph73.tug@akeonet.com
AINÉS RURAUX "LES BIENHEUREUX"	Roger ROULET	06 80 16 26 49	rogerroulet@orange.fr
AIRSOFT TEAM 73 AVENTURE	Nicolas RONZANO	06 88 35 84 65	atacirssoft@yahoo.fr
APES	Magali TORCHIO		apesonnaz@gmail.com
ANCIENS POMPIERS	Jacques AIMOZ	06 20 96 34 55	aimozaj@gmail.com
ASSOCIATION PAROISSIALE <i>Contact Association Paroissiale</i>	Angèle VARON Geneviève PORNON	04 79 71 95 99	gepornon@yahoo.fr
CLASSE 56/59	Olivier ROUSSEAU	06 85 52 26 15	dmsrousseau@orange.fr
COMITÉ DE JUMELAGE	Sophie JACQUIER	06 85 84 73 97	jacquier.sophie73@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES	Gilbert JACQUIER	06 61 63 73 61	sonnazfetes@gmail.com
FC SUD LAC	Pascal ELHOMBRE		pascal.elhombre@orange.fr
E.S.V.V. JUDO	Florian HELIES	06 30 88 84 60	esvjudo@gmail.com
FAR-WEST DREAM	Nadine GIROUD	06 75 39 19 42	farwestdream73@gmail.com
FNACA	Roger RASSAT	04 79 72 01 92	
KARATE CLUB	François BUISSON	04 79 72 21 83	buisvaly@yahoo.fr
KASSOUMAÏ	Herlain GRONDIN	04 79 72 09 06	kassoumai73@yahoo.fr
LES Z'AMIS BOULISTES SONNAZIENS	Guy EXPOSITO	06 21 99 21 67	guyexposito73@gmail.com
LES ANNÉES PLAISIR	André DIDIER	06 23 12 07 63	lesanneesplaisir@orange.fr
LES Z'ÉLÉPHANTS VOLANTS	Daniel GONDOUIN	06 80 40 49 08	president@zeleph.com
LA CABANE DES P'TITS SAVOYARDS <i>Maison d'Assistants Maternels</i>	Léa SUISSE Maëva HEUREAUX	06 70 74 81 32 06 23 32 19 31	la.cabane.des.ptits.savoyards@gmail.com
SAM'PHI <i>Intervenant Sam'Phi</i>	Christine DOSSETTO Philippe YVARS	06 88 45 47 07	recreasports@gmail.com philippeyvars@yahoo.fr
SONNAZ MELODIA	Pierre CROCHET		sonnazmelodia73@gmail.com
TENNIS	Patrick MEHIDI		patrick.mehidi@hotmail.fr
UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI	Fanny DONOSO	09 86 66 79 06	donosofanny@yahoo.fr
UNION BOULISTE SONNAZ-MÉRY	Dominique EYRAUD	06 87 39 90 87	dominique-eyraud@wanadoo.fr
VANNERIE	Eliane BEYVIN	04 79 72 07 22	rogereliane@orange.fr
YOGA	Emilie TESSIER	06 65 16 30 06	emilie.tessier@free.fr





## Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pays de Savoie À Montagnole

### NOS MISSIONS

**Recueillir et soigner** les animaux sauvages en détresse pour les réintroduire ensuite dans leur milieu naturel.

**Protéger** les espèces menacées en préservant un équilibre naturel devenu hélas bien précieux...

**Sensibiliser** les populations. Quelques gestes très simples dans notre vie quotidienne peuvent déjà faire une grosse différence !

### CONTACTS

**contact@csfs-paysdesavoie.org**  
**Pour un animal sauvage en détresse :**  
**☎ 07 83 80 05 46**

Vous pouvez nous aider par une adhésion, un don ou même en devenant bénévole !

Retrouvez toutes nos infos, actualités et conseils sur notre site internet :

**csfs-paysdesavoie.org**  
 

# AMICALE DES ANNÉES 56 À 59 DE SONNAZ

**Notre objectif : se retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs.**

**Vendredi 11 janvier 2022 :** bowling à Voglans, suivi d'un repas au restaurant Le Cap.



**Dimanche 29 janvier :** assemblée générale et élection du nouveau bureau.

**Président :** Olivier ROUSSEAU en remplacement de Joëlle OGEZ

**Trésorière :** Martine ZANCANARO

**Trésorière adjointe :** Denise HUGONNIER

**Secrétaire :** Geneviève SENTOU

**Secrétaire adjoint :** Henri BRUNIER

L'assemblée générale a été suivie du pot de l'amitié et de la galette des rois.

**12 et 13 mars :** week-end à Valfrejus. Départ le samedi matin pour Valfrejus, ski ou raquettes le samedi puis randonnée le dimanche suivie d'un pique-nique.



**Dimanche 24 avril :** balade au musée interactif de Mandrin à Saint Genix les villages.



**6, 7 et 8 mai :** week-end sur la ViaRhôna. Départ de Virignin en vélo pour rejoindre Montalieu-Vercieu, puis visite de La Balme les Grottes le samedi et retour à Virignin le dimanche en fin d'après midi. Cette excursion de 184 kms a été faite sous le soleil et dans la bonne humeur.

**Samedi 11 juin :** barbecue annuel à la zone du Pomaray. Merci à notre cuisinier Guytou qui nous a régales et au comité des fêtes pour le prêt du matériel. Merci à tous ceux qui se mobilisent pour que cette soirée soit une belle réussite.



**23, 24 et 25 septembre :** week-end en Drôme Provençale. Vendredi, visite et pique-nique à Saou puis direction La Bégude de Mazenc. Visite des Essentiels de la lavande le samedi matin, Nyons et son moulin à huile l'après midi. Dimanche, petit café au Pöet-Laval et pique-nique dans les jardins de l'église romane de Comps.



Nous remercions nos adhérents pour la confection des confitures vendues lors du Téléthon.

**P.S.S. :** cette année encore, les P.S.S. nous ont permis de faire de belles découvertes dans notre région.



# LES BIENHEUREUX, CLUB GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



Nos rencontres bimensuelles ont pu reprendre normalement en mars avec notre **assemblée générale**. Un nouveau bureau est élu : **M. Roger ROULET** est notre nouveau **Président**, **Mme Marcelle RASKALLAH**, trésorière et **Mme Joëlle OGEZ**, secrétaire.

## Nos activités 2022

**Le 25 mars**, les failles : les enfants de l'école ont reçu chacun un sachet de douceurs préparé par nos soins.

**Le 4 avril**, Première sortie au restaurant à la Terrine au Viviers du Lac.

**Le 24 juin**, journée à Lavours et Chanaz avec le Club de Méry.

**Le 16 août**, nouveau lieu, pique-nique sous chapiteau au Pomaray.

**Le 28 août**, participation à la fête du village avec la pêche à la ligne pour nos enfants et la vente de pains.



**Le 5 septembre**, un déjeuner « Cuisses de grenouilles » à La Française à Voglans.

**Le 17 octobre**, nous fêtons les 80 ans de Josette, Elise et Ginette. Une belle journée de convivialité.

**Le 26 novembre**, participation au Téléthon.

**Le 19 décembre**, goûter de Noël.

Et tous nos lotos organisés chaque trimestre par notre ami, **Georges**.

**Les personnes retraitées seront les bienvenues parmi nous. Elles peuvent contacter notre Président Roger ROULET au 06 80 16 26 49.**

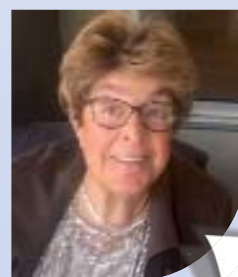


## Sans oublier nos chers disparus

Nous déplorons le départ de plusieurs de nos amis : début mars celui de **Marguerite GRANDJEAN** ; bien que résidant au Bourget-du-Lac, elle se faisait une joie de venir nous retrouver régulièrement. Fin avril, notre dévoué **Victor JACQUIER** partit soudainement, nous laissant tous stupéfaits. Au mois d'août, ce fut le décès de **Robert BERTHOLET** qui avait rejoint le Club en mars, puis celui d'**Edmond VACHER**, notre vice-Président, victime d'un AVC qui le contraignit à une longue hospitalisation. Début octobre, sa belle-sœur **Andrée BERLIOZ** nous quitta suivi de son époux **Lucien BERLIOZ** fin novembre. Début décembre, ce sont **Gisèle REVIAL** résidant à Bissy, ancienne secrétaire, qui s'en est allée et **Suzanne VACHER** partie rejoindre son époux Edmond.

Notre très dévouée trésorière **Marcelle RAZKALLAH**, après une longue lutte contre la maladie, s'en est allée le 24 octobre.

A leurs familles endeuillées, nous renouvelons nos chaleureuses pensées.



# LE COMITÉ DES FÊTES DE SONNAZ

La crise sanitaire s'est mise pour un temps au repos.

Programmé tôt ce début d'année, le concours de belote a été malheureusement annulé à cause de la COVID.

Puis, le Comité des Fêtes de Sonnaz a réalisé quelques activités aux beaux jours.

Tout d'abord, **la fête de la musique du 18 juin** a rencontré un vif succès. De la musique de tous bords pour plaire aux jeunes et moins jeunes. L'association Kassoumaï nous a entraînés dans un rythme endiablé avec ses djembés tandis que d'autres s'essayaient à la danse en ligne avec l'association Far West Dream. Enfin Phil CERDA nous a subjugué avec son Rock'n Roll. Pour clore la soirée, notre ami ROSS et sa voix rauque, sosie de Johnny HALLYDAY.

Cette année, le Comité des Fêtes de Sonnaz a prêté main forte au **Comité de Jumelage le 4 et 5 juin** par des moyens logistiques et humains. Une entente cordiale est instaurée entre les différentes associations du village. Une démonstration des élèves de l'école de cirque de Chambéry sur l'herbe puis l'association « Les Embrunes » de Chambéry le Vieux a dansé avec les costumes de Savoie devant Mme Elena ROCCHI, maire de Graglia.

Cette dernière a d'ailleurs fait quelques pas de danse avec M. Daniel ROCHAIX, maire de Sonnaz.

Ensuite, **la fête du village du 28 août** s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Une très belle réussite sous un soleil radieux, petits et grands étaient ravis. Le repas a conquis toutes et tous.

Les bénévoles toujours présents ont permis une organisation très bien rôdée et à la hauteur des attentes avec la messe en début de matinée, dégustation de matafans avant le traditionnel apéritif et repas sous chapiteau, jeux, concours de boules, et déambulations sur la zone de Pomaray.

Enfin, le comité, présent pour le **Téléthon du 26 novembre**, a prêté main forte à cette organisation.

Soyez nombreux à profiter de nos diverses événements tout au long de l'année pour se retrouver et partager les moments sympathiques à Sonnaz.

**Gilbert JACQUIER**

*Président du comité des fêtes de Sonnaz*  
06 61 63 73 61 - [sonnazfetes@gmail.com](mailto:sonnazfetes@gmail.com)





# UN TOIT POUR NANCAGUA

**L'association sonnazienne « Un Toit pour Nancagua - CHILI » est née en avril 2010, suite au tremblement de terre du 27 février 2010 qui a dévasté la zone centrale de ce pays.**



Depuis 2010, notre association continue d'organiser ou de participer à des événements qui génèrent des fonds destinés aux habitants les plus démunis de Nancagua, ou pour soutenir des projets précis choisis avec le concours des services sociaux de la municipalité locale.

**En 2022, notre association a participé le 22 mai à la braderie de Sonnaz** organisée par l'association des parents d'élèves sur la zone du Pomaray. Les fonds récoltés seront envoyés à Nancagua.

**Les 17 et 18 juin 2022, nous avons participé au Marché des Continents au Parc du Vernay à Chambéry**, où nous avons vendu des "completos", une sorte de hamburger chilien, de l'artisanat ramené du Chili, et nous avons donné des renseignements aux personnes intéressées.

**Nous avons organisé également un loto qui a eu lieu le dimanche 27 novembre 2022 à la Salle du Crêt** ; il a accueilli beaucoup de Sonnaziens et Sonnaziennes !

**En 2023, le samedi soir 21 janvier, toujours à la salle du Crêt, nous proposons notre traditionnelle soirée latino**, avec repas chilien fait maison et animation dansante, pour passer un bon moment tous ensemble en famille ou avec des amis.

Nous tenons à remercier la Mairie de Sonnaz qui met toujours à notre disposition une salle pour nos réunions, et qui nous accorde une subvention tous les ans. Nous remercions également les généreux donateurs de lots grâce auxquels nos lotos connaissent un vif succès.

Pour tout renseignement :

**Madame Fanny DONOSO - 09 86 66 79 06**  
180, montée des Moulins - 73000 SONNAZ



## FNACA DE SONNAZ - ACTIVITÉS 2022

Le **25 octobre 2021**, a eu lieu l'Assemblée Générale salle du Crêt.

Le **19 mars 2022**, une cérémonie départementale au monument aux morts d'Aix les Bains a été suivie d'un repas au Grand Casino. En fin de journée, nous nous sommes retrouvés pour une cérémonie à Sonnaz avec dépôt de gerbe et verre de l'amitié.

Le **8 mai 2022**, nous étions aussi présents à la commémoration au monument aux morts de Sonnaz avec la participation des enfants de l'école.



Le **22 juin**, a eu lieu le conseil départemental à Saint-Baldoph.

Le **13 juillet**, nous avons été présents à la Préfecture de Chambéry pour l'hommage aux porte-drapeaux.

Les **14, 15 et 16 octobre**, s'est déroulé au Phare de Chambéry le **34<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL de la FNACA** et six adhérents de Sonnaz ont participé au repas de clôture.

**Nous déplorons le décès de quatre de nos camarades : Aimé VAGLIO-PRET, Edmond VACHER, Lucien BERLIOZ et Serge CALETTI.**

**Enfin une saison pleine depuis bien longtemps, mais aussi une 2<sup>ème</sup> année sous l'appellation FC SUD LAC.**



- Notre équipe Fanion termine **CHAMPION DE SAVOIE** de D3 Poule A sous la houlette de **Franck RINALDI / Cyril LAMBERT** : 16 victoires, 2 nuls, 2 défaites, 50 points marqués sous 60 possibles - 56 buts marqués / 19 encaissés.
- Notre équipe de U17 finit 2<sup>ème</sup> du championnat de promotion d'excellence et ¼ de finaliste Coupe de Savoie sous la houlette de **Cyril LAMBERT / Salvatore BARONE**.
- Les équipes du football d'animation engagées dans les différents championnats de Savoie ont fait très bonne figure, encadrées par les éducateurs de notre école de football : **Guillaume DUPUIS / Florian et Yoan MARTINET / Christophe BAU - Philippe SALVATORE et Ertan VAROL**.



Les réunions de bureau se sont déroulées dans une nouvelle dynamique qui s'est ressentie au niveau sportif et aussi par l'arrivée d'une nouvelle trésorière en la personne de **Martine RAULET**.

**FC SUD LAC** n'avait qu'un seul arbitre jeune senior (**Xavier CAPILLIEZ**) qui officie en ligue ; il s'est mis en indisponibilité en cours de saison.

Le club a recruté un arbitre, **Mr Foued SAIDANE**, nouveau arrivant dans notre région.

Le club a pu organiser quelques manifestations (extra-sportives) mais a aussi dû en annuler.

## Manifestations du club de FC SUD LAC

*Comme les saisons précédentes, FC SUD LAC a organisé des manifestations sportives et extra-sportives pour financer le fonctionnement du club.*

- **Novembre** : Un loto (*annulé*).
- **Décembre** : L'organisation du réveillon du 31 décembre (*annulé*).
- **Janvier** : 4<sup>ème</sup> tournoi FIFA (*annulé*).
- **Février** : Vente de diots polente a donné satisfaction. Tournoi de belote organisé par nos vétérans.
- **Avril** : 2<sup>ème</sup> vente à emporter de Pizzas, St Genix, a donné satisfaction.
- **Juin** : Concours de Pétanque organisé en mémoire de notre regretté Pepette. Tournoi catégories de U6 à U9 prévu en septembre.
- **Les U6/U7 - U8/U9 ont participé au tournoi jeunes de Drumettaz.**



**Toutes ces manifestations sportives et extra-sportives seront peut-être reconduites si cela est possible pour la saison 2022/2023.**

**P. ELHOMBRE et P. SALVATORE**  
Présidents FC SUD LAC

[www.esvv.footeo.com](http://www.esvv.footeo.com)





*Quelques mois après la rentrée de cette cinquième saison sportive, l'association ESVV JUDO bat déjà son record avec plus de 160 licenciés FFJDA !*

La saison dernière a été particulièrement brillante pour les compétiteurs du club dans toutes les catégories d'âges. Les plus jeunes judokas, ceux de 5 ans, ont découvert la compétition lors du stage club d'avril. Les Poussins, quant à eux, se

classent troisième par équipes au championnat de Savoie, et plusieurs Benjamins se sont qualifiés au championnat régional avec une belle place de troisième. Nous sommes fiers de voir la seule Cadette de notre club se qualifier et participer au championnat de France Espoir, mais nous avons aussi arboré les 5 premiers podiums nationaux en Seniors dont 3 titres chez les Vétérans.

Les stages ont eux aussi été une belle réussite et ont permis aux enfants du club de tisser des liens d'amitié solide. Dans cette même dynamique, le club a organisé un stage de fin d'année, en juin, à Valmenier ; celui-ci a laissé en mémoire des souvenirs inoubliables, autant aux jeunes qu'aux seniors encadrants.



Concernant cette année 2022-2023, en plus de poursuivre sur notre lancée, nous avons plusieurs projets qui verront le jour, comme celui de partir au Japon en février avec un groupe de 15 adultes judokas compétiteurs afin de découvrir le pays du soleil levant, mais aussi de pratiquer le judo « à la japonaise » dans des universités.



Nous souhaiterions également organiser une belle journée d'anniversaire pour **célébrer les 5 ans de notre club**, le samedi 22 avril !

N'oublions pas, bien évidemment, notre traditionnel tournoi de pétanque en mai qui a lieu zone de Pomaray à Sonnaz. Nous l'attendons avec impatience, comme chaque année !

**L'année s'annonce donc chargée, avec un seul objectif en tête : continuer à se faire plaisir en pratiquant le judo.**

Pour suivre les événements et informations du club, retrouvez-nous sur Facebook :

 [facebook.com/esvvjudo](https://facebook.com/esvvjudo)

Pour nous contacter :  
[esvvjudo@gmail.com](mailto:esvvjudo@gmail.com) - 06 30 88 84 60

# COMITÉ DE JUMELAGE SONNAZ-GRAGLIA

L'année 2022 a marqué tout d'abord le retour tant attendu du fonctionnement quasi normal d'une association comme la nôtre basée sur des relations humaines, d'amitiés, de partage et d'échanges. Il était temps puisque, depuis presque 2 ans, nous étions sous l'épée de Damoclès, ne sachant pas si nous devions ou pas, si nous pouvions ou pas, si nous prenions des risques ou pas... Puis, poussés par l'envie, le besoin et surtout la nécessité de se retrouver autour de **cette fête d'anniversaire** repoussée d'un an, tant pis il faut l'organiser et allons-y, **la décision est prise !!! 10 ans ça se fête non ? Ce n'est pas rien !!**

Alors là, nos cerveaux se sont mis à bouillonner d'idées, de créations, de réalisations et d'organisation. Réfléchir pour réussir ce rassemblement sur 2 jours à Pomaray, sont-ils nombreux ? Est-ce trop ? Pas assez ? Avons-nous pensé à tout ? Et s'il pleut ? Et s'il n'y a personne ? Et qu'est-ce qu'on mange ? Qu'est-ce qu'on offre ? Qu'est-ce qu'on dit ?

Puis voilà ce fameux week-end de juin. Nous avons vu arriver ce car bondé de nos amis nombreux, accueillis dans la joie sous le soleil, des familles nouvelles, des jeunes, des plus anciens libérés et heureux d'être à Sonnaz. Ce fut une fête merveilleuse, réussie et si riche de tout que nos cœurs ont chaviré de bonheur et bonne humeur.

La vie du comité a repris avec la fête du village pour aider le comité des fêtes pendant laquelle nous avons fait pour la première fois les matafans à la place des anciens pompiers, lors d'une séance d'essai non concluante un soir de semaine. Pas de panique : le jour de la fête, nos pâtisseries se sont révélées « au top » puisque les matafans ont été très appréciés.

Un beau dimanche de balade à Suze pour rejoindre nos amis de Graglia : encore une journée chaleureuse et émouvante avec la visite de la ville et le repas au restaurant... le tout proposé par Patrizia et en bonus un temps magnifique et chaud.

Pour clore l'année 2022, la rencontre des villes jumelées du 5 novembre à St Julien Montdenis nous a réuni entre communes du Piémont. Le repas italien du 19 novembre à la salle du Crêt dans la bonne humeur. Pour finir « solidaires », notre participation au Téléthon le 26 novembre.



Fête du village



Balade à Suze

Une année riche pour tous. Je renouvelle encore ma reconnaissance et mes remerciements chaleureux à toutes celles et ceux qui se retrouvent plongés au cœur de notre comité de jumelage.

**Nous sommes toujours à l'affût de nouvelles idées et propositions pour faire vivre notre comité dans la commune et surtout nous faisons appel aux bénévoles de l'association pour partager les organisations et répartir le travail entre nous tous.**



## Quelques dates et projets en prévision pour 2023 :

- 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai : Week-end à Graglia
- 25 juin : Repas partagé à Pomaray
- 3 octobre : Assemblée générale au Crêt
- 19 novembre : Repas italien au Crêt





**Le Club de tennis C.O. Sonnaz Tennis fonctionne sous forme associative.**

**Objectif : le jeu, le plaisir.  
Accès au plus grand nombre,  
le moins cher possible.**

L'objectif est de **permettre au plus grand nombre d'accéder aux deux terrains**, de s'amuser en famille ou entre amis ... et même de progresser, le tout à des **tarifs défiant toute concurrence**.

**Le principe est une adhésion annuelle** : soit une adhésion individuelle, soit une adhésion familiale (pour le foyer). L'objectif est la simplicité et permettre l'accès au plus grand nombre, familles nombreuses y compris, même pour quelques heures de jeu dans l'année.

Par exemple, le montant de l'adhésion pour l'ensemble du foyer pour 2022 /2023 est de 60 € seulement.

**Une fois adhérent, les membres ont accès librement aux terrains toute l'année.** Ces terrains sont en béton poreux (quick) et restent donc accessibles toute l'année. Il est possible de réserver son heure de jeu sur Internet et d'inviter gratuitement ponctuellement un ami.



**Pour progresser : des cours collectifs, des cours individuels à la carte.**

Deux sessions de cours collectifs sont organisées (tous âges, tous niveaux). Ces sessions ont lieu les samedis matin en mai et juin et les samedis matin en septembre et octobre (cours dispensés sur les deux terrains avec deux profs : Stéphane et Jean-Pierre à 9h, 10h, 11h ou midi selon l'âge et le niveau). L'idée est de progresser en s'amusant, de faire connaissance au sein de la commune, de trouver des partenaires de jeu...

Il est également possible de prendre des cours individuels ou à la carte avec Thibault, professeur diplômé d'état (anciennement classé 0 : pour les connaisseurs, environ donc dans les 1000 premiers joueurs). Thibault est français mais a vécu et joué aux Etats Unis, il est donc même possible de prendre les cours en anglais pour ceux qui veulent compliquer ou préparer leur carrière internationale en même temps !

**Pour la saison 2022 / 2023, le club accueille environ 150 joueurs. La tranche d'âge est à peu près de 7 à 75 ans !**

Afin que les tarifs restent modestes, l'adhésion au club ne comprend pas la délivrance de la licence compétition de la Fédération Française de Tennis. C'est l'une des raisons pour lesquelles même nos meilleurs joueurs ne peuvent concourir à Roland Garros ! De toute façon, le tournoi parisien tombe en même temps que nos cours collectifs du samedi : nous ne sommes donc pas disponibles !

Site internet (*informations complémentaires, actualités et accès adhérents*) :

<https://ballejaune.com/club/sonnaztennis>

Contact : [sonnaztennis@gmail.com](mailto:sonnaztennis@gmail.com)



# ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION

***Nous avançons dans notre projet, afin de faire vivre la Chapelle, de la rendre plus "visible" dans la vie du hameau et alentours.***

Tout d'abord, en décembre 2021, nous avons reçu l'avant-projet réalisé par le cabinet d'architectes D'AR JHIL, spécialisé dans la restauration du patrimoine ; il décrit précisément tous les travaux nécessaires à la restauration extérieure, aménagement des alentours, voirie, et bien sûr la fresque du fronton.

En 2022, forts de ce document solide, nous avons envoyé notre candidature aux différents organismes qui s'intéressent au patrimoine et sont susceptibles de donner quelques subsides.

Nous avons postulé à La Mission Bern, à la Sauvegarde de l'Art Français et au Prix Pèlerin du Patrimoine.

En février, nous avons eu la visite de la radio local RCF pour un petit reportage qui est passé dans une émission sur le patrimoine.

En mars, nous avons eu une réunion en mairie, en présence de Monsieur le maire et de sa première adjointe, d'un représentant du diocèse, et d'un élu du conseil départemental, lors de laquelle l'architecte nous a fait une présentation de l'avant-projet.

En mai, la traditionnelle messe a vu la chapelle comble.

Mi-juin, nous avons participé aux journées du Patrimoine de Pays et des Moulins où nous avons eu le plaisir de recevoir quelques visites.



En septembre, nous avons participé aux **Journées européennes du Patrimoine**, pendant lesquelles notre chapelle a été largement visitée, découverte parfois, suscitant questions et curiosité.

En septembre toujours, une **journée a été organisée avec la catéchèse**. Les jeunes ont fait un petit périple, allant de l'église de Sonnaz à l'oratoire Saint François de Sales, passant par la chapelle de Ragès où une animation leur a été proposée, puis un pique-nique au jardin, le groupe ayant été généreusement reçu par une voisine de la chapelle, par ailleurs membre de notre association.

En octobre, un **mini-concert a été donné par Jean DUQUESNOI**, que nous remercions, avec une assistance très participative et heureuse de réentendre les chansons du **PÈRE DUVAL**.

Début septembre, nous avons eu la jolie surprise de recevoir un mail accompagné de la **photo d'un charmant tableau représentant la chapelle de Ragès** avec le lavoir tout proche. Ce tableau date de 1949. Il nous a été offert par son propriétaire qui a eu la gentillesse de l'apporter. Cette peinture est visible en ce moment à la Chapelle.



Les dossiers administratifs pour autorisation de travaux seront prochainement transmis aux autorités compétentes ; nous espérons les travaux de la première phase courant 2023.

Nous remercions les donateurs particuliers pour leur soutien, et rappelons que les dons sont à faire par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

Allez sur le site **www.fondation-patrimoine.org**, et laissez-vous guider.

*Nous sommes toujours en recherche de mécénat, financement indispensable pour avancer, et envisager une première phase de travaux : le toit et la fresque.*

## SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE RAGÈS

**Je fais un don pour la restauration de la chapelle de Ragès**

Nom :  Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :


E-mail :  Mon don est de  €

Chèque à établir à l'ordre de : **Association pour la restauration de la Chapelle de Ragès**

**Je souhaite un reçu fiscal :**  Oui  Non (ce don vous ouvre droit, si vous êtes imposable, à une réduction d'impôts de 66 % du don)

*Coupon à retourner avec votre don à :*

**Association pour la restauration de la chapelle de Ragès - 22 Chemin des Massettes - 73000 SONNAZ**

 Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi dite Informatique et liberté), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent et dont nous sommes les seuls destinataires.



*Après une bien trop longue interruption, suite à l'intrusion intempestive d'un petit virus dans nos vies en mars 2020, nous avons enfin pu nous retrouver avec joie en octobre 2021.*

Si le maintien des distances entre nous n'a pas été un réel problème, chanter avec le masque a été un vrai défi. Ces conditions particulières ont freiné quelques choristes qui ont fait l'impasse sur cette année singulière. Nous étions malgré tout environ une quarantaine à faire vibrer nos cordes vocales chaque mercredi soir dans la salle du Crêt.

Très vite, nous nous sommes engagés pour donner un **concert de Noël dans l'église de Sonnaz en décembre 2021.**

Celui-ci fut bien différent de tout ce que nous avons pu réaliser jusqu'à présent. En effet, nous avons été obligés de chanter avec le masque et nous avons une grande appréhension quant à la perception du son par le public qui avait toutefois répondu présent à l'invitation.



*Toute la recette récoltée au chapeau a été reversée pour le téléthon.*

En avril, nous avons effectué **notre stage de perfectionnement à Sévrier**, au bord du lac d'Annecy, sous la houlette de **notre chef de chœur Patrice RIMET**, qui nous avait concocté un programme chargé mais varié. Le temps était froid et couvert, mais cela n'a en rien entamé l'enthousiasme des choristes présents ce week-end-là.

Début juin, dans le cadre du jumelage entre les deux villages, **nous avons accueilli les Italiens de Graglia** avec trois chants. Ils ont bien apprécié de nous entendre chanter dans leur langue et ont entonné les refrains avec nous. Un bon moment de partage.

Nous cherchons à étoffer les rangs de notre chorale. Si vous êtes jeune ou si vous vous sentez jeune, si vous avez envie de chanter un répertoire éclectique, de la variété au sacré en passant par le gospel, n'hésitez pas une seule seconde, venez nous rejoindre ! Nous vous accueillerons avec plaisir chaque semaine pour deux heures de chants, comme l'ont fait quatre personnes en septembre dernier. Chanter est bon pour la santé.

*Le Bureau de Sonnaz Melodia*





# ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DE SONNAZ



**L'Association des Parents d'Elèves de Sonnaz** est une équipe de parents **bénévoles** actifs qui organise des événements afin de récolter des fonds pour financer les différentes activités proposées par les enseignants.

**9 000 €** ont été reversés à la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2022/2023 soit 1 000 € par classe.

**Quelle que soit votre participation, celle-ci sera des plus précieuses et encourageantes.**

Le bureau de l'APES - Année scolaire 2022-2023



**Dates à retenir en 2023 :**

Avril : Chasse à l'œuf

Mai : Concours de pétanque



Si vous souhaitez nous contacter :

✉ [apesonnaz@gmail.com](mailto:apesonnaz@gmail.com)

Suivez-nous sur Facebook :

f [APES Association des Parents d'Elèves de Sonnaz](#)

**MARCHÉ DE NOËL DE SONNAZ**  
**SAMEDI 10 DÉCEMBRE**  
DE 10H À 18H  
SALLE D'ÉVOLUTION - PLACE DE L'ÉGLISE

**SUR LA JOURNÉE :**  
- MARCHÉ DES EXPOSANTS  
- RETRAIT VENTE  
- CHOCOLATE  
- MUVETTE  
- RETRAIT REPAS

**LE MATIN :**  
- MARCHÉ A PUMETS AVEC L'ÉTABLON  
**L'APRÈS-MIDI :**  
- ATELIER DÉCORATION BISCUITS EN PAIR D'OFFICIER  
**TOUTE LA JOURNÉE :**  
- MINI SÉANCE PHOTO FAMILLE THÈME NOËL AVEC DINAVA STUDIO (DRESS CODE : ROUGE, NOIR, BLANC, MARRON, BEIGE)

**AU FIL DE LA JOURNÉE :**  
- MAQUILLAGE  
- ÉLECTION DU « BEAU PÈRE DE NOËL »  
- TIRAGE DE LE GRAND TONNARD DE NOËL



## Présentation :

*L'Association Communale de Chasse Agréée de Sonnaz, créée en 1968, compte parmi les 300 ACCA de Savoie et 7000 chasseurs. Association loi 1901, financée par la cotisation des membres, la recette de ses animations notamment le « boudin à la chaudière », une subvention de la Mairie de Sonnaz. Siège social à la Mairie de Sonnaz.*

## Missions des ACCA :

- Assurer une bonne organisation technique de la chasse et de la sécurité.
- Favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage sur le territoire.
- Veiller à l'éducation cynégétique des membres.
- Contribuer à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.
- Participer à la régulation des animaux occasionnant des dégâts.
- Son activité s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes.

## Le territoire :

- L'ACCA est constituée sur les terrains chassables de la commune et de terrains de la commune de Chambéry, secteur de La Croix Rouge.
- Une réserve de chasse, d'une surface minimum de 10 % du territoire, est aménagée.

## Les membres :

- Les habitants chasseurs de la commune, qui s'acquittent de la cotisation annuelle.
- Des habitants chasseurs de Chambéry demeurant sur les territoires inclus dans le territoire de l'ACCA.
- Des chasseurs « étrangers » (minimum 10 %).
- La cotisation est offerte pour les nouveaux titulaires du permis de chasse la première année.
- Les étudiants bénéficient d'un demi-tarif.
- Tous les chasseurs des ACCA suivent les formations sécurité organisées par la Fédération Départementale de Savoie.

## Périodes de chasse (arrêté préfectoral) :

- Ouverture générale 11 septembre 2022, fermeture générale dimanche 29 janvier 2023.
- Jours de chasse : le lundi (exclusivement pour le sanglier), mercredi, samedi, dimanche, et jours fériés.
- Suite aux dégâts sur les cultures, le Préfet de Savoie peut mandater l'ACCA pour des prélèvements de nuisibles, hors périodes définies ci-dessus.
- Des tirs de nuit sont effectués par les lieutenants de louveterie si nécessaire.

## Composition du bureau :

- Président : Stéphane PIERA
- Vice-Président : Michael BETIATIO
- Secrétaire : Roland JAYET
- Trésorier : Jean Paul REDIGNIER
- Trésorier adjoint : Jean Marc BERRU
- Garde de chasse : Aurélien CURIOS

**Une assemblée générale est convoquée une fois par an.**



L'association *Kassoumai* propose des cours de percussions africaines sur la commune de Sonnaz. Elle est gérée par des bénévoles et regroupe une trentaine d'adhérents.

Cette année encore, Kassoumai s'appuie sur un formateur expérimenté, **Herlain GRONDIN**.

Les cours sont organisés en deux niveaux, à la **salle de motricité (école maternelle) de Sonnaz** :  
 Les **débutants**, le **lundi de 19h00 à 21h00** ; les **avancés**, le **jeudi de 19h00 à 21h00**.

L'association se produit notamment lors du **Téléthon de Sonnaz**, ainsi que la **fête de la musique de Sonnaz et de Chambéry**.

Toute l'équipe de Kassoumai vous attend pour partager avec vous des moments d'apprentissage dans la joie et la bonne humeur.

Contact : **Herlain GRONDIN** - Tél. 06 31 61 04 67 - [kassoumai73@yahoo.fr](mailto:kassoumai73@yahoo.fr)



Fête de la musique de Chambéry - Juin 2022.

## VANNERIE - MARQUETERIE



*Cette année, nous avons pu faire de belles réalisations en rotin, en osier et en marqueterie. Nous avons pu terminer la saison par un magnifique repas dans la joie et la bonne humeur.*



# LES ANNÉES PLAISIR



L'association « **Les Années Plaisir** » est ouverte aux Sonnaziens nés en 1953-1954-1955 et à leurs conjoints. Elle compte 40 adhérents, 17 couples et 6 adhésions Individuelles. Rejoignez-nous si vous habitez Sonnaz et si vous faites partie des heureux natifs de cette tranche d'âge !



**Le 10 février**, randonnée en raquettes sur le plateau du Semnoz, à travers la forêt, les alpages et avec une vue exceptionnelle sur les montagnes environnantes.

Après l'effort, le réconfort au restaurant au cœur des pistes.



**Le 3 mars**, très agréable journée ensoleillée avec pique-nique au Col du Banchet, dans l'Avant-Pays savoyard, et cueillette des jonquilles dans les sous-bois.



L'Assemblée Générale a pu se tenir le **vendredi 25 mars** à la salle du Crêt ; les adhérents et leurs conjoints ont été heureux de se retrouver après une AG 2021 par voie électronique compte-tenu de la crise sanitaire. Après l'adoption des différents rapports et présentation des activités de l'année 2022, la rencontre s'est poursuivie par une traditionnelle et très appréciée soirée « crêpes ».



**Vendredi 6 mai**, un repas au restaurant « Le Chalet du mini-golf » à Challes-les-Eaux a réuni un bon nombre de classards dans une salle qui leur était réservée. L'après-midi, chacun, muni d'un club de golf, s'est essayé à envoyer la balle dans les trous du parcours disposés selon une difficulté croissante.



**Vendredi 17 juin**, un circuit d'une journée a conduit une douzaine d'adhérents dans l'espace frontalier des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, à la découverte des gorges du Fier, du château de Montrottier et des Jardins secrets de Vaulx ; une journée bien remplie, alliant site naturel, histoire et créations artistiques.



**Dimanche 26 juin**, a eu lieu à Pomarary l'annuel repas partagé constitué principalement des spécialités culinaires apportées par les participants. Boules, belote, divers autres jeux et balades ont occupé l'après-midi.

**Vendredi 13 août** en soirée, une dizaine d'adhérents ont assisté à un spectacle déambulatoire « La voie de la liberté » mêlant histoire, théâtre, danse et chant choral dans le cadre imposant de la voie sarde à Saint-Christophe-la-Grotte. Emotions, admiration, enchantement ont envahi les participants.

**Du mercredi 31 août au samedi 3 septembre**, 46 adhérents ou amis des LAP se sont rendus au parc d'attraction du Puy du Fou avec deux journées libres à découvrir des mondes et des époques que l'on croyait à jamais disparus, journées inoubliables et chargées en émotions fortes et en grands spectacles tels que « La Cinéscénie », spectacle nocturne joué par plus de 2500 acteurs sur une scène de 23 hectares. Avant de prendre le chemin du retour, visite guidée du Cadre noir de Saumur et repas dans un restaurant troglodytique.

**Dimanche 28 août** : fête du village. Une équipe de volontaires des LAP dotés d'un chapeau jaune décoré du logo de l'association ont assuré le service du repas de midi, apportant leur contribution au Comité des fêtes, organisateur de cette journée conviviale.

**Jeudi 13 octobre**, une balade à travers les vignobles des Marches, suivie pour ceux qui le souhaitent de la visite de l'église de Myans, montée à la vierge dorée et achat des Rioutes de Myans dont la réputation n'est plus à faire.



**Mardi 22 novembre**, soirée gastronomique au restaurant d'application du lycée hôtelier de Challes les Eaux.

Participation au  
**TÉLÉTHON de SONNAZ**  
le 26 Novembre 2022



Pour nous joindre : [lesanneesplaisir@orange.fr](mailto:lesanneesplaisir@orange.fr)

Merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour les prêts de salles et infrastructures



## LA DANSE EN LIGNE POUR TOUS !

COUNTRY • NEW LINE • HANDI LINE

**FAR WEST  
DREAM**

*Vous aimez danser !*

*Vous aimez bouger et vous détendre !*

La danse en ligne vous séduira par ses rythmes variés et ses belles chorégraphies sur musiques country ou musiques actuelles.

Venez en famille, en couple ou entre ami(e)s et partagez un bon moment convivial. A chaque cours, une nouvelle danse : on ne s'ennuie jamais !

Cours pour adultes, enfants à partir de 7 ans et pour personnes à mobilité réduite.



Des cours de différents niveaux (débutant, novice, intermédiaire) sur Sonnaz. Si vous voulez essayer, contactez-nous ! Vous avez droit à 2 essais gratuits.

Toutes les informations auprès de

**Nadine GIROUD** au 06 75 39 19 42

Mail : [farwestdreamtitenad@gmail.com](mailto:farwestdreamtitenad@gmail.com)

Site Internet : <https://farwestdream.wordpress.com/>

## ASSOCIATION DES ANCIENS POMPIERS



### Mercredi 16 mars 2022 :

Montage du chapiteau pour le comité des fêtes.

### Jeudi 17 mars :

Assemblée générale avec élection du nouveau bureau.

Président : J. AIMOZ. Trésorier : M. BRUNIER.  
Secrétaire : G. ALPETTAZ.

La soirée se termine par une collation à la pizzeria Quadrifoglio à Voglans.

### Samedi 21 mai :

Fournée de pain au four de Montagny.

**Dimanche 28 août :** Participation à la fête du village, pour aider le comité des fêtes (vaisselle).

**Samedi 15 octobre :** Repas concert à Vérel.

**Samedi 26 novembre :** Participation au Téléthon.

*Remerciements pour la subvention accordée par la municipalité (subvention utilisée pour sécuriser le local).*

# LES Z'AMIS BOULISTES SONNAZIENS



## Le bureau est composé de :

Monsieur Guy EXPOSITO - Président  
 Monsieur Louis VARESANO - Vice-président  
 Madame Pascale ROCHAIX - Secrétaire  
 Madame Natacha FREGONESE - Vice-secrétaire  
 Madame Françoise EXPOSITO - Trésorière  
 Madame Mireille ALA - Vice-trésorière

## L'association compte à ce jour 52 adhérents.

La pétanque se pratique le mercredi et samedi après-midi à partir de 13h45 à la zone de Pomaray. Dans le courant de l'année, notre association organise quelques concours en interne.



## Nos activités :

**Participation au Téléthon le 22 décembre 2021** avec une vente de diots.



## Les concours

**Le mercredi 11 mai 2022** : 10 équipes ont participé (26 participants). **Le petit tournoi de pétanque** a été remporté par la triplette composée de Pierre CASSET, Patrice FERRARI et Pascal POIGNANT. 3 victoires pour 3 matchs.

**Le samedi 14 mai** : participation au **concours de ESVV Judo de la Motte Servolex**. 66 triplettes inscrites. 4 triplettes des Z'amis boulistes ont été classées dans les 12 premiers. Les classements des équipes composées sont : 3<sup>ème</sup> Natacha, Maurice et Philippe ; 5<sup>ème</sup> Patrice, Pascal et Pierre ; 8<sup>ème</sup> Armand, Françoise et Guy ; 12<sup>ème</sup> Louis, André, et Jean Christophe.

**Le 28 août : concours de la fête du village**. 2 membres de notre association sont classés : gagnant Clément ; 2<sup>ème</sup> Natacha, Pascal, Patrice ; 3<sup>ème</sup> Guy.

**Concours Fair-play en Espagne** : 25 membres de l'association ont participé. Cette année, deux équipes en triplettes sont arrivées en 8<sup>ème</sup> de finale.

## Au concours à la mêlée :

- Une équipe féminine en doublette : 1/2 finale.
- Une équipe masculine en triplette : final.



**Le samedi 9 octobre : repas amical** partagé et cuisiné par toutes les petites mains de nos adhérents dans une ambiance très conviviale. Merci à tous !



*Nous remercions les adhérents pour leur implication tout au long de l'année.*

## Le saviez-vous ?

- **But noyé** : but injouable
- **Chiquer** : toucher légèrement une boule sur le côté
- **Jouer sur main** : jouer sa boule la paume de la main face au ciel



*La saison 2021-2022 s'est bien passée avec une présence importante des enfants ainsi que des habitués adultes tout au long de l'année, et ceci malgré quelques tracasseries liées au COVID en début de saison.*



*L'effectif du Club est de 25 adhérents (11 adultes et ados et 14 enfants).*

La saison a été marquée par l'attribution de deux ceintures noires obtenues brillamment en décembre 2021 par **François BUISSON** (notre Président) et **Pierre BEAUFILS** (notre secrétaire). Ceci porte à 7 le nombre de ceintures noires depuis la création du Club. A signaler aussi l'obtention d'une ceinture noire 4<sup>ème</sup> dan pour **Gilles FRANCONY** qui s'entraîne régulièrement avec notre Club.



Du côté des enfants, deux passages de ceinture, une en décembre et l'autre en juin, ont permis de récompenser les efforts de nos vaillants combattants. Nous avons maintenant deux ados ceinture marron, ce qui permet d'espérer de nouvelles ceintures noires dans un proche avenir.

La nouvelle saison 2022-2023 commence avec 16 enfants entre 7 et 11 ans dont 5 filles et quelques nouveaux arrivants

encore. Plusieurs parents nous font part de leur étonnement concernant la dimension réduite de la salle, et il faut convenir que c'est une contrainte qui ne permet pas de faire de petits combats ou des groupes de niveau dans de bonnes conditions, faute d'espace.

Nous retrouverons la Salle d'Evolution à partir de la rentrée 2023 ; en attendant, nous nous adaptons au mieux, et nous remercions les parents qui nous font confiance malgré ces conditions pas idéales.

Nous envisageons aussi de faire découvrir notre activité par quelques animations quand nous aurons réintégré cette salle.



Le Bureau remercie nos entraîneurs **Marcel BORIN** et **Louis ARNONE** pour leur engagement et leur disponibilité pour le Club depuis de nombreuses années.

Toutes les infos et nouvelles du club sur le site : [www.karate-club-de-sonnaz.fr](http://www.karate-club-de-sonnaz.fr)

## “ENTRE TERRE ET CIEL”

*« La santé, c'est la richesse. La paix mentale, c'est le bonheur. Le yoga montre le chemin... »*

*L'association Vivre et Être in Ananda qui donne les cours de Yoga à Sonnaz et sa trentaine d'adhérents sont très heureux de reprendre cette année les cours en présentiel dans des conditions "normales". Après une précédente année pendant laquelle les cours ont été dispensés en distanciel, en direct et avec des enregistrements, l'association a mis en place de multiples moyens pour que chacun puisse trouver à poursuivre sa pratique régulièrement pour son bien-être physique, émotionnel et mental, plus que jamais mis à l'épreuve, avant de retrouver des conditions ordinaires en présentiel. Nous tenons à remercier pour cela le sérieux et le respect des adhérents et les moyens mis à notre disposition par la mairie.*

Les cours se font en groupe, dans un environnement amical, sécuritaire et bienveillant sur trois cours les mardis, le cours du soir ayant été dédoublé. Après un premier cours en matinée de 9h15 à 10h45, les adhérents ont depuis lors la possibilité de pratiquer en fin d'après-midi de 17h30 à 19h, avant le cours du soir à 19h15 jusque 20h45.

Le Vini-yoga n'exige aucune compétence particulière préalable car son principe est de s'adapter aux spécificités de chacun. Vini-yoga est une discipline de santé qui convient ainsi à tous et offre une complémentarité appréciée des sportifs. Il facilite la détente mentale et musculaire pour un meilleur renforcement musculaire respectueux et sûr. À moyen terme, il aide à soulager des problèmes musculo-squelettiques. Une pratique régulière permet, dans le cadre d'une santé préventive, de soutenir une bien meilleure vitalité générale du corps en réduisant les divers stress auxquels le quotidien de plus en plus exigeant nous confronte.

Le mouvement, d'une manière générale, favorise la flexibilité et la stimulation de la circulation d'énergie le long de la colonne vertébrale, dans les articulations, au travers du système nerveux et musculaire, pour activer la bonne vitalité des organes et des glandes hormonales. Le système digestif et la circulation sanguine s'en trouvent stimulés, et le système immunitaire renforcé. Par ailleurs, maintenir une posture et son attention entraîne l'esprit à développer lâcher-prise, persévérance, concentration, constance, recul et discernement.

Plus spécifiquement, le Vini-yoga se caractérise par l'intégration de la respiration au cœur des mouvements adaptés à chacun pour gagner en énergie et en cohérence entre le corps, l'esprit et l'environnement dont nous ne sommes pas des éléments séparés ni dominants. Au contraire, la conscience est éveillée à se reconnecter aux écosystèmes vivants dont nous sommes partie intégrante.

Le yoga affirme qu'un corps sain est absolument essentiel pour notre épanouissement mental et spirituel. Comme dit le proverbe indien :

*« Prends soin de ton corps pour que ton âme ait envie d'y demeurer »*

A méditer... !



**Emilie Tessier**

**Enseignante ViniYoga**

**Thérapeute psychocorporelle**

132, rue Sommeiller - Chambéry

Tél. 06 65 16 30 06



**Enfin une saison quasi entière pour les boulistes de SONNAZ-MÉRY.**

**Le bureau de l'association remercie tous ses licencié(e)s d'avoir continué à prendre une licence pendant les 2 années de COVID.**



Avec trois concours organisés pendant la saison 2021/2022, celle-ci s'est terminée le 15 septembre 2022. Outre la réussite de ses trois concours, **la boule de SONNAZ-MÉRY a vu ses féminines récompensées par deux titres.**

Tout d'abord en étant sacrées **championnes des 2 Savoie** au **championnat des Associations Sportives féminines** et ensuite par le titre de **championnes de Savoie en triple féminin** de l'équipe **TASSA Catherine, LE DANTEC Marie-Françoise, PERNET Frédérique.**



De 21 licences au 15 septembre 2020, en passant par 39 licences au 15 septembre 2021, **le club affichera cette saison 44 licencié(e)s.** Gageons que de nouveaux titres seront remportés par les joueurs et joueuses du club sur la saison 2022 / 2023.

*Pour tout renseignement pour connaître notre sport ou pour faire une soirée découverte :*  
**Dominique EYRAUD - Tél. 06 87 39 90 87**

## SECTION SAM'PHI SONNAZ

***Cela fait maintenant 12 ans que l'association Sam'phi propose des séances adaptées à la population !***

**Le mercredi matin, les maternelles** sont accueillis par François et Marc avec un éveil moteur et multisport adapté à la tranche d'âge. **L'après-midi**, c'est au tour **des élémentaires**. Avec l'inégalable Mathieu que les enfants apprécient notamment pour sa version toute spéciale de koh lanta version multisport ! Plus d'une quarantaine d'enfants participent aux différentes activités. À noter qu'un accueil est proposé à partir de 8h30 pour les maternelles, et jusqu'à 18h pour les élémentaires, ce afin de s'adapter aux horaires de travail des parents.

**Le jeudi matin**, c'est un cours de gym **pour retraités** de 9h30 à 10h30 sous la houlette de Régis ! Cardio, renforcement musculaire, pilates, stretching sont au programme. Plus d'une quinzaine de participants pour une séance qui a du succès depuis plusieurs années déjà.

***Ces séances sont proposées à la salle du Crêt à Sonnaz.***



# MERCI À NOS ANNONCEURS

**BRASSERIE & TRAITEUR**  
*Le Prieuré*

Ouvert le midi  
du mardi au samedi  
Le soir sur réservation  
pour les groupes

RÉCEPTIONS - APÉRITIFS DINATOIRES - POÊLÉES GÉANTES

brasserieleprieure@gmail.com - 04 79 25 00 33  
150, route de Chambéry - LE BOURGET DU LAC

**ELIOR, RESTAURATEUR  
DE RÉFÉRENCE**

Plus de 40 ans d'expérience dans le secteur de la restauration  
1,4 MILLION DE CONVIVÉS DANS 3400 RESTAURANTS.



elior.fr  
Elior ensoleillement  
Rue de la République 13000 Aix  
04 41 29 77 96 00 00

elior

Les bons œufs  
du terroir



**VENTES DIRECTES**

Chem. de la Sauce - 73000 Sonnaz Tél: 04 79 72 24 65



**Le GYPAËTE**

Bar Tabac Restaurant  
Chez Viviano et Benoit  
04 79 72 27 11



724, route d'aix-les-Bains - 73000 SONNAZ [www.legypaete.fr](http://www.legypaete.fr)

**TAXI : 06 09 30 07 30**


**A VOTRE SERVICE pour tous vos déplacements :**

- PRIVÉS (gares, aéroports, ville...)
- MÉDICAUX ASSIS (visite, entrée/sortie d'hôpital, chimio, dialyse, radiothérapie, ...)



**SONNAZ**

*Vous donner entière satisfaction est notre priorité...*



**au jardin  
des plantes**

Entreprise familiale depuis 1962

**Villarcher-Voglans**



**EIFFAGE**  
ROUTE


TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS  
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS  
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS  
Tél. 04 79 52 08 00  
[www.eiffageinfrastructures.com](http://www.eiffageinfrastructures.com)




**SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE**

**MORICEAU Gaël**  
77 chemin de la vieille route  
73000 SONNAZ  
2cmd73@gmail.com  
06 68 21 87 81



Chauffage, Climatisation,  
Maintenance, Dépannage.

PLOMBERIE CHAUFFAGE  
CLIMATISATION RAMONAGE



**2CMD**



IMAGINEZ VOTRE  
FUTURE MAISON  
À SONNAZ...



**LOTS À BÂTIR de 430 à 903 m<sup>2</sup>**

**LIBRES CONSTRUCTEURS**



Informations & vente :  
**04 79 69 16 45**  
[www.cis-promotion.com](http://www.cis-promotion.com)

UNE RÉALISATION :



# CONCOURS PHOTO 2022

Thème : "Photos insolites"



Valentine GANTOIS - "Les dents de la neige"  
3<sup>ème</sup> prix concours photo



Michelle PAGET  
"Cactus queue de rat"



Annick AIMOZ  
"Humour québécois"



Frédérique & Alain BERNARD  
"Vieille cheminée et poème personnel"



Daniel LEMAIRE  
"Messagerie primitive"



Aurore CARRIER  
"Vol de doudou"



Michel PERRET  
"Araignée Nosferatu"



Ambre RABELLE  
"Douceur de plumes"